

ST-MAURICE

ABBAYE

Jardin de l'Octogone (SMO15)

Documentation des tranchées de canalisations
(avril - juin 2015).



Tranchée ouest, au pied de l'internat, dans le jardin de l'Octogone

Alessandra Antonini
Marie - Paule Guex

décembre 2016

St-Maurice – Abbaye Jardin de l’Octogone

Interventions d’avril à juin 2015

Rapport de décembre 2016

Marie-Paule Guex et Alessandra Antonini

Table des Matières

1	Fiche technique	2
2	Localisation et circonstances des interventions	2
3	Constats archéologiques	3
3.1	Principaux résultats	3
a)	Le bâtiment du Haut Moyen Age (plan 1, périodes 1 et 2, vert et bleu).....	3
	Le bâtiment primitif (période 1, vert).....	3
	Les réfections du bâtiment primitif (période 2, bleu foncé).....	5
	Datation du bâtiment et abandon (période 2, plan 1, bleu)	5
b)	Occupation diffuse, zone cimetière (plan 1, période 2, bleu)	6
c)	Un bâtiment d’époque carolingienne (plan 2, période 3, bleu clair)	6
	Un bâtiment maçonné à la place de l’actuel Internat	6
	Un bâtiment aux maçonneries liées à la terre	7
	Démolition du bâtiment maçonné	7
d)	A l’époque romane (plan 3, période 4, orange).....	7
	Un petit édifice utilitaire au nord	7
e)	Des bâtiments du Bas Moyen Age (plan 3, période 5, jaune et brun).....	8
	Le mur d’enceinte de la cour artisanale avec son entrée occidentale et les bâtiments adossés.	8
	Une écurie, une subdivision de la cour, un petit bâtiment, le bâtiment conventuel unitaire et des traces d’incendie.....	9
f)	Reconstruction du bâtiment conventuel au début du XVIII ^e siècle (plan 4, période 6, gris) .	11
3.2	Les observations du chanoine Pierre Bourban	11
4	Illustrations	13
	Figures	14
	Plans	29
5	Documents annexes	37
	Liste des unités de terrain (UT).....	38
	Liste des relevés	76
	Liste des analyses au radiocarbone (C¹⁴)	78
	Organigramme de diathèque numérique	80

1 Fiche technique

Commune	St-Maurice VS
Lieu-dit	Abbaye, Jardin de l'Octogone.
Coordonnées	CN 1304, 2°56'407 / 1°11'18'700, alt. 416 m env.
Projet	Déshumidification des cuisines de l'internat (rupture de conduite), installation du chauffage à distance et d'autres canalisations.
Surface explorée	environ 100 m de profils pour une hauteur de 1 à 2,50 m (4 tranchées).
Datation	V ^e – XVIII ^e siècle.
Intervention	du 20 avril au 21 juillet 2015 (discontinu).
Mandataire	Bureau TERA Sàrl, Sion (A. Antonini).
Equipe de fouille	M.-P. Guex (archéologue responsable), F. Maret et J.-C. Moret (archéologues)
Dessin CAD	M. de Morsier
Topographie	Archéotech SA

Notice Vallesia La réparation d'une importante infiltration d'eau dans les cuisines de l'Internat et le raccordement de l'abbaye au chauffage à distance ont nécessité l'ouverture de profondes tranchées dans la cour située au sud du carré abbatial (lieu-dit : jardin de l'Octogone).

Dans la tranchée au pied de l'Internat, la plus profonde, les vestiges du Haut Moyen Age ont été atteints. A la base du profil, un sol en mortier peint en rouge a été observé, qui semble équiper une grande salle. Il se situe exactement à la même altitude que le sol surélevé sur piles maçonnées découvert en 2012 au sud-est de la Procure. Les deux sols appartiennent sans doute au même complexe. Après une réfection intégrale du sol, le bâtiment a été réaménagé et la grande salle subdivisée. Puis, cet édifice est démolit et un nouveau bâtiment est construit à l'époque carolingienne. Les vestiges de l'époque romane et du Bas Moyen Age repérés dans ces tranchées se concentrent dans le secteur ouest (près de l'Internat) et au pied du mur de clôture. Cette occupation de l'espace correspond à celle de la cour des Communs représentée sur la gravure de Mérian, au milieu du XVII^e siècle.

2 Localisation et circonstances des interventions

Notre bureau a été mandaté par l'archéologie cantonale pour assurer le suivi archéologique des travaux effectués dans le jardin dit « de l'Octogone » de l'abbaye. Nos interventions ont consisté en la documentation des profils après creusement des tranchées (**fig. 1**). Aucune fouille en plan n'a été possible.

Suite à une importante infiltration d'eau dans les cuisines aménagées au sous-sol de l'Internat, une première tranchée a été ouverte dans l'urgence, au pied de la façade orientale (Tranchée 1 : longueur 28 m, largeur 4 m, profondeur 2,50 m ; travaux de documentation du 20 au 24 avril ; **fig. 2**). L'extrémité sud de cette tranchée a été prolongée dans un deuxième temps, de sorte à raccorder les nouveaux drains à ceux installés en 2011 dans la cour de la Procure (Tranchée 3 : travaux de documentation le 14 juillet **fig. 3**).

L'Abbaye profite des travaux en cours pour se raccorder au chauffage à distance (tuyaux laissés en attente en 2013, sous le mur de clôture sud-est du jardin). Une tranchée est ainsi creusée à 2 mètres de distance de la façade sud du carré abbatial, avec un raccord traversant le jardin à l'extrémité est (Tranchée 2 : longueur 45 m, largeur 1,50 m, profondeur 1,50 à 2 m ; travaux de documentation du 30 juin au 3 juillet, **fig. 4, 5**).

Une dernière tranchée a été ouverte dans ce même secteur oriental pour raccorder la descente de la toiture à la chambre des eaux claires évacuées avec l'eau de la source (Tranchée 4 : environ 1 m de largeur sur 1,20 m de profondeur ; travaux de documentation du 21 juillet ; **fig. 6**).

La base des relevés (orthophotos) et la topographie des tranchées 1 et 2 ont été assurés par le bureau Archeotech SA. Les tranchées 3 et 4, moins riches en vestiges, ont été topographiées par triangulation.

3 Constats archéologiques

Le jardin de l'Octogone et la cour de la Procure qui la joute au sud constituent un espace triangulaire délimité par le carré abbatial au nord, l'Internat et la Procure à l'ouest, et le mur de clôture abbatiale bordant l'ancienne rue du Chablais du côté est (**fig. 1**). Les vestiges de bâtiment repérés dans les tranchées du jardin de l'Octogone se concentrent dans le secteur ouest (près de l'Internat) et au pied du mur de clôture. Entre les deux, des niveaux de chantier en relation avec la construction de l'aile sud conventuelle du XVII^e et celle du XVIII^e siècle ont été localisés. L'absence de bâtiments au centre de la tranchée 2 confirme la présence de la cour des Communs attestée à cet endroit par la gravure de Mérian, dès le XVII^e siècle (**fig. 7 et 8**).

En ce qui concerne la période du Haut Moyen Age, l'occupation de l'espace était probablement plus dense. Nos connaissances se limitent cependant aux informations issues de la tranchée occidentale (tranchée 1) et de l'extrémité ouest de la tranchée 2. Ces deux secteurs sont ainsi les plus complets au niveau de la séquence stratigraphique. Ils contiennent des vestiges sur toute la hauteur des coupes mais n'ont pas livré la séquence historique complète. En effet, le fond des profils est constitué par la planie de sols en mortier, ce qui suppose l'existence de niveaux antérieurs plus profonds. L'extension sud de la tranchée 1 n'a pas permis de faire le lien espéré avec les vestiges du Haut Moyen Age déjà observés dans la cour de la Procure, de nombreuses conduites ayant déjà perturbé le sous-sol dans le secteur de la tranchée 3.

Période 1	Bâtiment du Haut Moyen Age (1er état) (vert)	Ve-VIe s.	plan 1
Période 2	Bâtiment du Haut Moyen Age (2e état); Abandon (bleu)	VIIe-VIIIe s.	plan 1
Période 3	Bâtiments carolingiens (bleu clair)	IXe-XIe s.	plan 2
Période 4	Epoque romane (orange)	XIe-XIIIe s.	plan 3
Période 5	Bâtiments du Bas Moyen Age (jaune, brun)	XIV-XVIIe s.	plan 3
Période 6	Construction bâtiment conventuel actuel (gris)	XVIIIe-XXe s.	plan 4

Tableau des périodes présentes dans le jardin de l'Octogone.

3.1 Principaux résultats

La nomenclature des couleurs appliquée ici correspond aux phases-couleurs utilisées pour tout le site de l'abbaye (voir ci-dessus le tableau des périodes).

a) Le bâtiment du Haut Moyen Age (plan 1, périodes 1 et 2, vert et bleu)

Le bâtiment primitif (période 1, vert)

A l'extrémité nord-ouest de la tranchée 1, un mur d'orientation est-ouest a été mis au jour sur une faible longueur (M98, **fig. 9**). Il a été fortement perturbé par des vestiges plus récents : la fondation de l'Internat, les conduites modernes et les travaux de 2015. Son orientation exacte est peu précise étant donné la longueur conservée du seul parement nord (0,80 m). Il était peut-être parallèle au mur (M70¹) retrouvé au sud de la Procure. Il sépare deux ensembles architecturaux, construits sur deux terrasses d'altitudes différentes (**plan 5, C2**).

Les niveaux d'utilisation du complexe primitif sont des sols en mortier peints en rouge². La présence de ce type de sols au fond des tranchées 1 et 2 (respectivement, UT69 et 70, et UT124 et 125) a été déterminante pour associer les vestiges retrouvés de part et d'autre du mur M98, bien qu'ils soient

¹ Numérotation du chantier de la cour des anciens (CA11).

² Observation récurrente au Martolet, à l'église du Parvis, à l'Aula, à la maison Duc, et au sud de la Procure.

aménagés à des niveaux différents : autour de 415,40 m au nord du mur (tranchée 2, **plan 6, C5**), autour de 414,20 m au sud du mur (tranchée 1, **plan 5, C3**).

L'ensemble architectural sud

Dans la tranchée 1 (**plan 5, C3**), le vestige le plus ancien observé à la base du profil correspond à un sol constitué d'une première chape en mortier (UT70, OK à 414,15 m) dont la surface est peinte en rouge. Il a été rénové et exhaussé par une seconde chape peinte en rouge sur un radier de pierres (UT69, OK à 414,30 m). Ce sol, vu uniquement en coupe, est recoupé aux deux extrémités par des aménagements plus récents (**fig. 10**). Les limites du local dans lequel il a été aménagé n'ont pas pu être clairement observées.

Le mur nord de la salle pourrait correspondre à la maçonnerie M98³. Du côté sud, la limite du sol est sans doute à mettre en relation avec le bâtiment repéré sous la place au sud-est de la Procure (fouille de la Cour des Anciens, CA11-12⁴). La surface du sol (UT70) se situe en effet exactement à la même altitude que le sol de mortier surélevé sur piles maçonnées (**fig. 1, E**, CA-Ss68, Ok à 414,15 m). Les deux sols font sans doute partie d'un même complexe comprenant, au moins dans sa partie sud, une vaste salle tempérée par un système d'hypocauste. Dans la partie nord, on ignore si le sol (UT70) reposait sur un tel dispositif. Quant à la paroi ouest du bâtiment, elle serait à rechercher auprès de l'édifice sud, dont l'une des parois pourrait se prolonger jusqu'aux environs du sol en mortier (UT70).

L'ensemble architectural nord

Dans la tranchée 2 (**plan 6, C5**), les vestiges les plus anciens sont constitués de deux murs nord-sud presque parallèles distants l'un de l'autre d'environ 3 m (M183 et M111, **fig. 11**). Ils sont approximativement perpendiculaires au mur (M98) qui forme la limite sud de l'ensemble. Ils ont coexisté mais n'ont peut-être pas été construits ensemble, car leurs caractéristiques sont différentes⁵. Les niveaux de marche contemporains sont constitués de trois sols successifs (UT119, mortier écrasé ; puis UT174, silts brun foncé ; puis UT175, silt vert-jaune ; altitudes entre 415,45 et 415,50 m) qui sont horizontaux et dont les extrémités remontent légèrement au contact des deux murs (**fig. 12**). Ils sont caractéristiques des secteurs peu couverts ou utilisés comme passage. Les deux murs auraient donc formés les deux parois d'un couloir.

A l'est, l'espace ne comporte pas de niveaux d'utilisation distincts, mais seulement un remblai homogène de limon d'au moins 0,20 m d'épaisseur dont le sommet correspond au niveau de marche du couloir : la surface d'un jardin ou d'une cour ?

A l'ouest, deux locaux ont été identifiés, peut-être séparés par une paroi légère. L'un au sud, de 4 m de largeur, est équipé de deux sols en mortier sur radier de pierres superposés (UT125 sous UT124 à 415,36 m), caractéristiques d'un local couvert et fermé. L'autre, voisin du premier sur son côté nord, est doté de sols caractéristiques des espaces partiellement couverts ou fermés (une chape de terre battue beige-vert UT110, surmontée d'un niveau de piétinement brun-noir UT185, lui-même rechargé par une chape de mortier peinte en rouge UT184, à 415,34 m). Entre les deux locaux, une petite fosse de 0,30 m de largeur (UT199) pourrait avoir servi de fondation à une étroite paroi (un galandage ?) d'orientation est-ouest perpendiculaire au mur (M183) du couloir (**fig. 13**).

A l'échelle du complexe monastique

Si l'on élargit le contexte (**fig. 1**), le niveau d'utilisation de l'ensemble nord (415,35 m) se situent à la même altitude que les sols du bâtiment jouxtant le baptistère sur son côté sud (**C**, premier sol SM-Ss1236 : vers 415,40 m, repéré dans la salle du Trésor). Quant aux sols de l'ensemble sud, ils se situent, à une vingtaine de centimètres près, à la même altitude que les sols de l'*aula* (**D**, AA-Ss394 : 414,00 m, AA-Ss46 : 414,35 m) mis au jour sous l'avenue d'Agaune, et de ceux de l'église du Parvis (**B**, 1^e phase d'utilisation, AA-Ss523 : 414,35 m). Cette différence de niveau reflète un « terrain » qui descend par paliers vers l'est jusqu'au niveau de la route romaine du bourg (**I**, attesté vers 412,45 m

³ L'arrachement du parement intérieur lors de l'excavation de la tranchée n'a pas permis de vérifier cette hypothèse.

⁴ Voir le rapport A. Antonini et M.-P. Guex, Cour des Anciens, Interventions du 6 juin au 3 septembre 2011.

⁵ La chronologie entre les deux murs est indéterminée, car elle est à rechercher sous le fond de fouille.

sous le Parvis de l'Hôtel de ville), mais aussi, en regard des découvertes de l' « Octogone », vers le sud. Ainsi, les paliers formeraient une topographie en forme de cercles autour du cœur de l'abbaye (l'église martyriale et le baptistère).

Sur un troisième palier, le plus éloigné du centre, se trouvent le petit bâtiment avec cuisine et hypocauste (F, AA-Ss124 : 413,85 m) et le bâtiment (CA-M13/14) doté d'un sol en mortier (L, CA-Ss10 : env. 413,30) – tous deux repérés sous l'avenue d'Agaune – ainsi que le bâtiment repéré sous la maison Duc (K, SMD-UT71 : 412,95 m).

Les réfections du bâtiment primitif (période 2, bleu foncé)

Dans l'ensemble architectural sud, le sol UT70 / UT69 est ensuite recouvert d'une couche de démolition d'environ 0,35 mètre d'épaisseur (UT65) qui surélève le niveau de marche. Au sud-est de ces premiers vestiges, la construction de murs de refend et de nouveaux sols indique que l'espace est dès lors subdivisé en plusieurs locaux (**plan 5, C3**).

Le mur de refend orienté nord – sud (M59) et le mur orienté est – ouest (M32) ont été construits en même temps : leurs caractéristiques sont identiques⁶. Ils étaient vraisemblablement chaînés⁷. L'orientation de ces murs (ils forment des angles obtus entre eux et avec le mur nord (M98) est sans doute déterminée par l'axe des façades nord et ouest (**fig. 14**).

Le mur de refend orienté nord-sud (M59) délimite sur son côté ouest, un espace dont le sol est constitué d'une chape d'argile verte recouverte d'un fin niveau de terre noire (UT63/64). A St-Maurice, ce genre de surface est caractéristique des lieux dépourvus de couverture étanche⁸ et pourrait indiquer l'existence d'un couloir ou d'un portique le long de la paroi occidentale du bâtiment. Un dispositif similaire est attesté pour les complexes du Baptistère et de l'*Aula*.

A l'est du mur de refend nord-sud (M59), la surface des sols se situe environ 0,20 mètre plus bas (local L1). Il s'agit de sols en bois ou en terre. Le mur de refend orienté est-ouest (M32) sépare deux locaux (L1 et L2) dotés d'un plancher (Ok restitué vers 414,45 m). Dans le premier local au nord, le plancher est suggéré par la présence d'une planchette (UT67) couchée parallèlement au pied de la paroi. Dans le local contigu au sud (L2), un niveau de terre battue (silts gris foncés UT26) est recouvert de poussière de bois (UT27) contenant des ossements de faune (**fig. 15**). Une poutre de bois (UT35) pourrait être les restes du châssis soutenant les planches (**fig. 16**).

Un troisième local (L3) a été observé près de l'extrémité sud de la tranchée 1. Ici, un sol en mortier friable peint en rouge et probablement coulé sur une chape d'argile (UT22, Ok à 414,45 m) est attesté. Le mur de refend séparant les deux locaux a dû être arraché par la tranchée d'une canalisation récente : une pierre moulée par le mortier du sol semble indiquer l'emplacement de sa face sud.

Au nord du mur de terrasse (M98), la tranchée 2 (**plan 6, C5**) n'a pas livré de traces de transformations, hormis peut-être la démolition de la paroi légère UT199. L'occupation du local se marque par des niveaux de marche en terre (UT120, 121, 122).

Datation du bâtiment et abandon (période 2, plan 1, bleu)

Trois analyses C¹⁴ ont été effectuées sur des éléments attribués au bâtiment de la période 2. Un os de faune prélevé dans le niveau de terre battue (UT26) du deuxième local (L2) (au sud du mur M32) et un morceau de charbon prélevé dans le fin niveau de terre carbonneuse (UT63) qui recouvre le couloir sont datés de manière cohérente dans le VII^e siècle⁹.

La sablière (UT35) appartenant au châssis du plancher du deuxième local (L2) donne une fourchette dans les V^e et VI^e siècles¹⁰. Ainsi, si les datations radiocarbone attestent l'utilisation du bâtiment (période 2) au VII^e siècle, le bâtiment primitif, avec ses deux sols successifs en mortier (période 1), est plus ancien (V^e-VI^e s.)

L'abandon du bâtiment est marqué dans les coupes de terrain par une succession de couches de remblai entrecoupés de niveaux de marche (tranchée 1, **plan 5**) :

⁶ Mortier identique pour les maçonneries M59 et M32, et similaire à celui du mur M98.

⁷ Cette liaison n'a pas pu être vérifiée sur place puisque la tranchée l'a oblitérée.

⁸ Portique, appentis, toiture partielle ou défectueuse, etc...

⁹ UT26 (os faune) : Poz-78871, 1395±30 BP, soit 600-671 AD (2 sigma).

UT63 (charbon) : Poz-78875, 1400±30 BP, soit 597-670 AD (2 sigma).

¹⁰ UT35 (solive) : Poz-78870, 1525±30 BP, soit 428-604 AD (2 sigma).

- L'arasement du mur nord (M98) est recouvert par un niveau de marche en terre (UT90, OK 415,30 m). Plus au sud, le sol en terre du couloir est recouvert d'une couche de démolition fine (UT60).

- Les sols en bois des locaux L1 et L2 sont successivement scellés par un dépôt fin dû à la récupération de matériaux (UT29), d'un premier niveau de marche (UT30) recouvert par une couche de démolition grossière (UT31) et d'un second niveau de marche (UT34), à son tour recouvert par une autre couche de démolition grossière (UT33). Le dernier niveau de marche (UT36, 49, 61, 71, 72) se confond avec les niveaux de travail pour la construction du bâtiment du Bas Moyen Age (UT75, UT78).

- Le sol en mortier (UT22) du local L3 est recouvert par un remblai (UT21) antérieur à une deuxième construction du Bas Moyen-Age (UT5, UT23).

Au nord du mur de terrasse, les remblais marquant l'abandon et la démolition du bâtiment manquent : soit les murs ont été réutilisés dans le bâtiment d'époque carolingienne, soit ce secteur a été excavé avant le terrassement et nivellement de l'époque romane.

b) Occupation diffuse, zone cimetière (plan 1, période 2, bleu)

Après l'abandon du bâtiment du Haut Moyen Age et le nivellement progressif du terrain, une fosse rubéfiée de faible profondeur (foyer UT109, **plan 5, C2**) et deux trous de poteau (UT62 et UT48, **plan 5, C3**) témoignent d'une occupation avec des constructions en matériaux légers, peut-être des abris d'une zone artisanale. Les cendres du foyer ont pu être datées par radiocarbone entre la fin du VII^e siècle et le IX^e siècle¹¹.

La zone sud du terrain (près de la Procure actuelle) semble avoir été utilisée comme zone de cimetière. Lors des fouilles de la cour des Anciens (CA2011-2012), cinq tombes ont été documentées dans les tranchées au sud et à l'est du bâtiment de la Procure. L'une d'elles, la tombe d'enfant T4 implantée dans les vestiges arasés du bâtiment du Haut Moyen Age, est datée par une analyse C¹⁴ entre le milieu du IX^e et le début du XI^e siècle¹². Ce cimetière de faible densité occupe une zone périphérique de l'abbaye, située le long d'un ancien mur de jardin ou de façade (CA-M70) qui semble subsister.

c) Un bâtiment d'époque carolingienne (plan 2, période 3, bleu clair)

Un bâtiment maçonné à la place de l'actuel Internat

Les vestiges d'un bâtiment, repérés dans l'angle nord-ouest du jardin de l'octogone, témoignent d'une réoccupation de l'espace par une importante construction disposée selon une orientation légèrement différente, et bâtie sur la démolition de la précédente (**plan 5, C2 et 3**). Il s'agit d'un bâtiment bien construit (M75, M78, épaisseur des fondations 80 cm liées par un mortier très solide¹³), composé de plusieurs locaux (**fig. 17 et 18**). Le local ouest était accessible sur son côté est par une porte aménagée près de l'angle nord-est (UT76, seuil à 415,40, **fig. 19**). A l'intérieur, les restes d'un sol, une épaisse chape en mortier sans radier (UT93, OK 415,40 m), ont été observés (**fig. 9**). Ce sol et le seuil se situaient environ 0,50 m plus haut que le niveau de marche contemporain à l'est du bâtiment (UT72, OK 414,90 m, UT37, OK en moyenne à 415,00 m, **fig. 10**). Ce niveau recouvre des remblais (UT71, 49, 36, 106) et le niveau de construction du bâtiment (OK de UT61, niveau de piétement cendreuse à 414,80 m).

A l'est, l'arrachement d'une maçonnerie observée au fond de la tranchée pourrait être une paroi est-ouest prolongeant le bâtiment vers l'est (M137). Une fosse (UT201) de même insertion stratigraphique, pourrait matérialiser l'arrachement d'une paroi nord-sud perpendiculaire au mur M137 (**plan 6, C5**). Ces deux murs délimiteraient alors des locaux situés à l'est et au nord.

¹¹ Datation C¹⁴ : Poz-86419, BP 1255 +/- 30, soit 672 – 868 AD (2 sigma).

¹² Cour des Anciens, tombe T4 : Poz-50377, BP 1090 +/- 50, soit entre 856 AD et 1026 AD (2 sigma).

¹³ Ce mortier ressemble beaucoup à celui utilisé au Martolet pour la réfection de l'arcature nord (M800) effectuée au XIV^e s. La reconstruction de l'arcade nord de l'église du Martolet fait partie des travaux mentionnés dans le contrat d'ouvrage de 1365 (AASM, CHN 85/1/1/0. Transcription fautive par MICHEL 1897. Cf. également THEURILLAT 1963, p. 168-170).

Aucun mobilier n'a été récolté dans ces locaux, qui permettrait de dater l'utilisation de cet édifice. Mais une analyse radiocarbone a été réalisée sur les restes d'un foyer (UT39), situé environ 5 m au sud et contemporain du bâtiment. Il est daté entre le VIII^e et le X^e siècle¹⁴. Une autre analyse radiocarbone a été effectuée dans un niveau de charbon de bois (UT136) provenant de la démolition qui scelle le bâtiment. Elle donne une fourchette chronologique comprise dans le X^e siècle¹⁵.

Un bâtiment aux maçonneries liées à la terre

Au sud-est du bâtiment maçonné, à une distance d'environ 5 m, en bordure de la butte formée par la démolition du bâtiment des périodes 1 – 2, un deuxième édifice disposé selon le même axe a été mis au jour. Ses vestiges, observés à l'extrémité sud de la tranchée 1, permettent de restituer un local doté d'une annexe du côté ouest (**plan 5, C3**).

Le local principal est délimité au sud et à l'ouest par des maçonneries liées à la terre (M5, M23). Le sol intérieur est revêtu d'une chape de mortier peinte en rouge coulée sur un radier de pierres (UT20, 414,90 m, **fig. 20**). Il est recouvert d'un niveau d'utilisation charbonneux (UT19) indiquant la présence d'un foyer. L'annexe occidentale est attestée par le parement du muret nord (M47) et par ce qui pourrait être un foyer ou son niveau d'utilisation (niveau charbonneux UT39, daté entre le VIII^e et le X^e siècle).

La relation chronologique entre ce bâtiment et celui au nord-ouest est perturbée par des tranchées modernes. Tous deux ont sans doute coexisté. L'édifice sud-est, construit en contrebas du terre-plein formé par la démolition du bâtiment antérieur, est probablement plus récent : l'annexe du local recouvre en effet le niveau de construction du bâtiment maçonné repéré au nord-ouest.

Démolition du bâtiment maçonné

Ce bâtiment paraît avoir été démolé au cours du X^e siècle (voir note 15), selon la date fournie par un niveau charbonneux (UT136) pris dans le remblai qui scelle les sommets arasés des murs. La démolition est restée sur place, formant un dôme au-dessus des restes de l'édifice (UT44, 58, 73, 74, 82, 83, 84, 93, 94, 95, 108, 163, 164, 165, 136, 166). Il semble que le bâtiment lié à la terre, situé en contrebas, a survécu à cette destruction : la démolition du grand bâtiment ne recouvre pas ses structures.

d) A l'époque romane (plan 3, période 4, orange)

Le secteur est ensuite couvert d'un remblai qui nivelle à la fois la zone autour de la butte fossile des vestiges carolingiens et le bâtiment lié à la terre (UT2, 8, 24, 40 à 43, 46, 127, 128, 131, 176). Le niveau de marche se situe dès lors entre 415,50 et 416,00 m.

Un petit édifice utilitaire au nord

Dans la tranchée 2, les vestiges d'un bâtiment équipé d'un épais sol en terre ont été reconnus au sommet du terrassement (**plan 6, C5**). Sa paroi sud (M129) subsiste dans le profil de la tranchée. Son orientation est très proche de celle des édifices précédents (**fig. 21**). Au sud du mur, seul un petit niveau de mortier (UT130), constituant vraisemblablement un niveau de construction, semble lui être associé : il s'agit du côté extérieur du bâtiment (**fig. 13**). Au nord du mur, soit du côté intérieur du local, le sol est constitué d'une épaisse (plus de 0,15 m) couche d'argile verte (UT114) couverte d'un important niveau d'utilisation¹⁶ constitué de limon très riche en charbon de bois (UT115). Ces deux niveaux sont présents dans le fond de la tranchée sur une longueur de 10 – 11 m : c'est la longueur minimale du bâtiment. Le sol a fait l'objet de plusieurs réfections : une recharge d'argile (UT116) couvre le niveau charbonneux (**fig. 23**), et dans un dernier temps, un sol pavé (retrouvé très abîmé) a été aménagé sur les sols précédents (UT118 et son lit de pose UT117, **fig. 23**).

¹⁴ Datation C¹⁴ : Poz-86417, 1205 +/- 30, soit 695 – 937 AD (2 sigma).

¹⁵ Datation C¹⁴ : Poz-86420, 1105 +/- 30 BP, soit 884 – 1013 AD (2 sigma).

¹⁶ Comme la surface du sol d'argile n'est pas rubéfiée, il ne saurait être question d'un niveau d'incendie.

Le niveau d'argile (étanchéité) et le niveau d'utilisation charbonneux, et enfin le pavage, sont des sols caractéristiques de locaux domestiques, artisanaux ou ruraux. L'abondance de charbons de bois suggère une activité en relation avec du feu. Cet atelier remonte à l'époque romane : l'analyse radiocarbone du niveau de charbon a fourni une date au XI^e – XII^e siècle¹⁷. L'existence d'activités artisanales à cet endroit n'est peut-être pas fortuite car il se trouve très proche du secteur de foyers métallurgiques mis au jour dans le sous-sol de la nouvelle salle du Trésor du côté nord, et datés eux aussi du XI^e siècle¹⁸.

e) Des bâtiments du Bas Moyen Age (plan 3, période 5, jaune et brun)

Sur ce plan sont regroupés les bâtiments dont les plus importants sont représentés sur la gravure de Mérian (**fig. 7**), et reflètent, en ce qui concerne la cour artisanale, l'état de l'espace conventuel au Bas Moyen Age (à ce moment, la basilique actuelle vient d'être construite et le réfectoire tout juste aménagé au premier étage de l'aile centrale du couvent).

Lors de l'intervention archéologique, un reste de sol pavé de l'édifice surmonté d'un clocheton, représenté sur Mérian au sud du cloître occidental, a peut-être été retrouvé (UT97, **plan 5, C2**) (**fig. 7 et 9**). D'autres restes pourraient être attribués aux petites maisons individuelles des moines, qui s'inscrivent dans l'alignement de l'édifice à clocheton. Les vestiges de l'ancienne Procure¹⁹ et de l'écurie ont été retrouvés en 2011 et 2012, lors des travaux dans la Cour des Anciens. Les fouilles du jardin de l'Octogone ont en outre révélé la présence d'un petit édifice de peu d'importance pour n'avoir pas été pris en compte par Mérian, alors que sa datation par radiocarbone le place clairement à cette époque. Cet édifice se situerait entre la Procure et les écuries. Tous ces bâtiments sont disposés selon le même système orthogonal et forment un ensemble cohérent.

A cette époque, les parties les plus anciennes du mur d'enceinte de la cour artisanale sont encore fonctionnelles, notamment le mur oriental (partie inférieure) avec son entrée arquée (toujours existante). Certains des bâtiments qui lui étaient adossés ont été repérés dans les tranchées 2 et 4, ainsi que quatre sols superposés, pavés, ou en mortier sur radier.

Le mur d'enceinte de la cour artisanale avec son entrée occidentale et les bâtiments adossés

Sur la gravure de Mérian (**fig. 7**), on distingue clairement l'enceinte orientale de la cour artisanale. Son entrée est une porte arquée avec un cadre en tuf qui existe toujours ; son seuil (vers 415,50 m) se situe environ 1 m plus bas que la surface actuelle du jardin de l'Octogone.

L'extrémité sud-est de la tranchée 2 a rejoint le point de mise en attente des conduites de chauffage à distance pratiqué dans la fondation de l'enceinte (fouilles de l'av. d'Agaune, 2013, documentation du sondage lors de l'étape 33). Dans ce tronçon de la tranchée 2 ont été mises au jour les limites nord-est (M194) et nord-ouest (M158) d'un bâtiment adossé à la face intérieure du mur d'enceinte (**plan 7, C8**). Deux sols pavés superposés équipaient ce bâtiment (UT161, à 415,75 m et UT160, à 415,60 m) (**fig. 24, 25 et 26**). Cependant, la présence de deux autres sols en pierres et mortier (UT764, à 415,15 m et UT763²⁰, à 415,00 m) 0,40 à 0,50 m plus bas suggère l'existence d'un bâtiment plus ancien (**fig. 27**).

Le mur d'enceinte, à cet emplacement, présente trois phases de constructions successives et superposées. La plus ancienne (UT760), arasée au-dessus du ressaut de fondation (à 415,00 m), a coexisté avec les deux sols inférieurs. La deuxième phase (UT761) fonctionnait avec les deux sols supérieurs et donc aussi avec le bâtiment dont les deux façades ont été repérées dans la tranchée 2. La troisième phase du mur d'enceinte, dont la base coïncide avec la base d'un niveau de démolition (UT162 et UT182) qui couvre le dernier des deux sols, indique que le mur d'enceinte a été abattu en même temps que le bâtiment, et reconstruit. Comme ce mur n'a pas été analysé sur toute sa longueur, l'attribution de la porte arquée à l'une des trois phases identifiées 19 m plus au nord est

¹⁷ Datation C14 : Poz-78876, 915 +/- 30 BP, soit 1030 – 1189 AD (2 sigma).

¹⁸ Voir rapport A. Antonini, M.-P. Guex, Abbaye de SAINT-MAURICE, Le rez-de-chaussée de l'aile centrale et les tranchées dans les cours contiguës, Analyses archéologiques lors des travaux pour la nouvelle salle du Trésor (mars 2013 à février 2014) ; rapport de mars 2016.

¹⁹ Mentionnée comme telle sur un plan de l'Abbaye de 1883.

²⁰ Ces deux sols UT763 et UT764, ainsi que les trois phases du mur d'enceinte UT760, 761, 762, ont été observés en 2013 et leur numérotation s'inscrit dans celle de la documentation de l'av. d'Agaune.

impossible. Cependant, le niveau de son seuil permet de supposer qu'elle est contemporaine du bâtiment avec les deux sols supérieurs.

La construction de ce bâtiment n'a pas pu être datée (aucun mobilier n'a été mis au jour). Sur la gravure de Mérian, un édifice s'élève contre le mur d'enceinte au milieu du XVII^e siècle et est contemporain de la porte arquée : il pourrait s'agir de ce bâtiment. Les deux sols inférieurs appartiendraient donc à un édifice antérieur au XVII^e siècle. Lors de la construction de la nouvelle aile conventuelle (avant l'incendie de la ville de 1693), le bâtiment pourrait avoir été maintenu comme maison abbatiale du côté nord. Il disparaîtra au plus tard avec la construction du carré abbatial actuel du début du XVIII^e siècle.

Une écurie, une subdivision de la cour, un petit bâtiment, le bâtiment conventuel unitaire et des traces d'incendie

Deux ensembles sont construits sur le terrassement/nivellement d'époque romane, mais sont antérieurs à un important incendie, peut-être l'incendie de la ville en 1693 (**plan 3**). Il s'agit d'une écurie, et de la limite sud du jardin aligné sur la façade nord de l'ancien bûcher (actuel local technique au nord-est de la Procure actuelle), d'un petit bâtiment de fonction indéterminée, ainsi que du bâtiment conventuel unique qui remplace la ligne de maisons individuelles représenté sur la gravure de Mérian.

L'écurie de la tranchée 1

Les vestiges d'écurie repérés dans la tranchée 1 sont implantés dans les remblais qui surélèvent le terrain après la démolition des bâtiments médiévaux (**plan 5, C3**). Ce bâtiment utilitaire est délimité par des solins en pierre du côté nord (M101) et sud (M51, **fig. 28**). Le sol comporte une rigole de section rectangulaire (UT104) contenant une poutre (UT57) contre sa bordure intérieure (**fig. 29**). Au nord de cette rigole, le sol est pavé (UT56, 415,50 m) ; au sud, il est en terre et éventuellement recouvert de bois (plancher). Au pied des parois nord et sud, les restes de bois relativement épais (UT52) pourraient correspondre aux vestiges de structures en bois établies contre les murs : des mangeoires ? Si ces différents éléments appartiennent clairement à un petit édifice de fonction utilitaire, la restitution de son orientation (**plan 4**) est approximative ; ces solins et la rigole, repérés en coupe, paraissent avoir été axés en diagonale par rapport à celle de la tranchée. Cette orientation, bien qu'indéterminée, semble s'inscrire dans le plan orthogonal de la cour des Communs de Mérian.

Le niveau d'utilisation à l'intérieur de l'écurie (pavage UT56) se situe à la même altitude que le niveau d'utilisation extérieur, repéré au sud de l'édifice (chape d'argile UT10, à 415,50 m). Ces sols étaient recouverts d'une épaisse couche cendreuse (UT12), puis d'un niveau d'argile brunie (UT11), puis d'un épandage de dalles de schiste provenant sans doute d'une toiture (UT13) (**fig. 20 et 28**). Le bâtiment a été détruit par un incendie et arasé par la suite.

Une analyse C¹⁴ effectuée sur le bois de la rigole de l'écurie (UT57) date cette structure entre la fin du XV^e et le milieu du XVII^e siècle²¹. L'existence de l'écurie vers le milieu du XVII^e siècle est vraisemblable. Du charbon de bois prélevé dans le niveau charbonneux (UT12) au sud de l'écurie a en effet livré une date similaire²².

La limite sud du jardin repérée dans la tranchée 3

Au sud de l'écurie décrite dans le paragraphe précédent, les vestiges d'un mur orienté est - ouest (M192) sont apparus dans le profil oriental de la tranchée 3 (**fig. 30, et plan 5, C10**). Il se situe à l'emplacement du mur de clôture sud qui délimite le jardin au moins dès le XVIII^e siècle (cf plan de 1775, **fig. 8**). Au sud de ce mur, un sol en terre (épaisse chape d'argile) a été repéré dont la surface parfaitement horizontale est rubéfiée (UT191, Ok à 415,55). Au nord du mur, le niveau d'occupation devait se situer à la même altitude et correspondre au sol couvert de cendres et de débris d'ardoise repéré à proximité (UT12 et UT13 à 415,50 m). La liaison entre le mur (UT192) et ces niveaux est perturbée par plusieurs tranchées de canalisation moderne.

²¹ UT57 (charbon) : Poz-78872, 320±30 BP, soit 1483-1646 AD (2 sigma).

²² Datation C14 : Poz-86416, 400 +/- 30BP, soit 1436 – 1625 AD (2 sigma)

Le petit bâtiment de la tranchée 2

Les vestiges d'un petit édifice du Bas Moyen Age repérés dans la tranchée 2 sont implantés sur les remblais de terrassement d'époque romane (**plan 6, C5**). Ils se superposent de façon incohérente par rapport aux vestiges de l'atelier au sol charbonneux qui donc n'existait plus. Ce petit édifice est constitué d'un mur en maçonnerie (M133) d'orientation difficile à déterminer étant donné l'angle tangent à la tranchée, et son absence dans le profil nord (**fig. 31**). Cependant, l'orientation semble grossièrement est – ouest similaire à celle de l'atelier antérieur. Le mur paraît être une paroi de refend séparant deux parties du bâtiment.

La partie nord semble subdivisée par une paroi légère nord-sud, dont il subsiste une petite fosse de fondation (UT200), séparant deux types de sols. A l'ouest de cette limite, le sol est constitué d'une chape en mortier coulée sur un lit de dalles posées à plat (UT134, 415,50 m) (**fig. 32**); à l'est, à la même altitude, une couche de mortier fusé et de graviers (UT132, à 416,17 m) relativement épaisse pourrait être un niveau de sol composé de débris de démolition assez homogènes. La surface de ce sol coïncide avec le sommet arasé du mur (M129) de l'atelier antérieur. Elle semble se prolonger de l'autre côté du mur arasé (UT140, à 416,10 m).

La partie sud est dotée d'un sol qui paraît composé d'une chape de mauvais mortier ou d'une couche de débris de mortier (UT167, **fig. 31**). A sa surface s'est formé un niveau d'utilisation en terre piétinée (UT168, à 416,06 m).

Les limites exactes du petit bâtiment sont inconnues, et sa fonction n'est guère caractérisée. Sa datation est indéterminée. Le bâtiment est situé approximativement à l'emplacement des petites maisons des moines figurant sur la gravure de Mérian, et semble en adopter l'orientation. Il pourrait en faire partie.

Le premier bâtiment conventuel unitaire et l'incendie de 1693.

Le petit bâtiment a été démoli après le milieu du XVII^e siècle, lorsque les habitations des chanoines sont remplacées par le bâtiment conventuel commun dont le projet est conservé aux Archives du Vatican²³ et dont les vestiges ont été repérés en 2002 sous l'aile sud du carré abbatial actuel.

Les vestiges du petit bâtiment sont recouverts par une couche mortier fusé provenant de sa démolition (UT135, U169), puis du remblai (UT141) qui nivelle la surface du jardin aménagé au sud du bâtiment conventuel à aile unique, construit après le milieu du XVII^e siècle, puisqu'il ne figure pas sur la gravure de Mérian (OK du remblai UT141 vers 416,40 m du côté ouest, soit vers 416,10 m du côté sud, dans l'axe de l'ancien vestibule dont le sol pavé a été repéré également à 416,10 m²⁴). La surface du jardin se situait à cette époque environ 0,80 m plus bas que l'actuel. Le petit bâtiment pourrait aussi être contemporain de la construction de la première aile conventuelle: un logement pour les ouvriers qui a été démoli après le chantier. Un tel bâtiment est en effet attesté plus tard, lors des travaux de 1706 (construction du carré abbatial actuel)²⁵.

La première aile sud unitaire de l'abbaye a été la proie de l'incendie de 1693, comme une grande partie de l'abbaye, excepté l'aile nord, et les parties voûtées de l'aile centrale (cave : voûtée en 1639, et local des archives installé dans une ancienne cuisine voûtée)²⁶. Lors de l'intervention de 2002, des restes d'incendie n'ont pas été constatés. En revanche, l'écurie mise au jour dans la tranchée 1, ainsi que le niveau qui lui est contemporain au sud, ont bien été détruits par le feu (présence de rubéfaction) et recouverts par une couche charbonneuse. Etant donné que les niveaux brûlés sont recouverts de plusieurs épandages de matériaux de démolition et de construction (UT13, 14, 15, 16, **fig. 20**, et UT25) eux-mêmes couverts par un gros remblai de nivellement dont la surface correspond au jardin actuel, la destruction par le feu pourrait remonter à 1693.

²³ Archives vaticanes, Archivio Nunziatura Lucerna 38, F.983a).

²⁴ Voir rapport Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex Saint-Maurice VS, Abbaye, Aile sud des bâtiments conventuels, Intervention d'urgence suite au creusement d'une tranchée, novembre 2002.

²⁵ « ...il sera donné aux dits messieurs pour leurs retraite et couvert le poêle du four avec le petit grenier, qui est au-dessus du vivier, du côté du vent ». AASM, PAD 85/1/6.

²⁶ Jules-Bernard Bertrand, « L'incendie de St-Maurice du 23 février 1693 », dans les *Annales Valaisannes*, Lausanne, tome 2, année 8 (1933), pp. 125 - 138

f) Reconstruction du bâtiment conventuel au début du XVIII^e siècle (plan 4, période 6, gris)

Après le nivellement des débris d'incendie, le bâtiment conventuel actuel est édifié, entre 1707 et 1713²⁷. Le niveau de construction se distingue par des fragments d'ardoises UT13, remblai de terre UT14, une aire de brassage de chaux UT15, des débris de terre cuite architecturale UT16, une couche de débris de mortier rose anhydre (UT25), repérés à l'extrémité sud de la tranchée 1 (fig. 20). Les dépôts de chantier sont recouverts par l'apport d'une épaisse couche de terre végétale (UT55, 99, 102, 100) qui surélève la surface du jardin d'environ 1 m afin d'être à la même altitude que le sol de l'aile sud actuelle (417,10 m).

Au coude de la tranchée 2 et à l'extrémité nord-ouest de la tranchée 4, des niveaux de chantier (UT142 à UT151) ont été repérés dans les profils les plus proches de la façade de l'aile sud actuelle (fig. 33 et 34). Ces couches sont constituées de débris de construction, constitués de sables, de chaux, de fragments de mortier anhydre rose, de fragments de briques et de tuiles : des zones de travail et de dépôt de matériaux de construction; une grosse couche est entièrement constituée de scories de fer, témoin de la présence d'une forge sur le chantier. On notera aussi la présence d'une fosse à chaux quadrangulaire (UT151), dans les deux profils de la tranchée (fig. 34).

Ces niveaux de chantier affleurent à 416,20, soit approximativement à la même altitude que le niveau de marche de la première aile sud (416,10) de l'abbaye, qui est aussi le niveau de construction de l'aile sud actuelle. Le jardin a été exhaussé de 0,80 à 1 m par un remblai de terre, à la suite de la construction de l'aile sud actuelle, dont les sols sont plus hauts d'environ 1 m par rapport à la première aile sud (peut-être pour se mettre à la même hauteur que le chœur de la basilique ?). Les niveaux de chantier ont été recouverts simplement par ces remblais.

Un reste de sol en mortier (UT152) a été repéré dans les profils des deux tranchées 2 et 4, à 0,50 m de profondeur (416,50 m env.) et au moins à 3 m de la façade du bâtiment (fig. 34). Il est situé au-dessus d'un petit remblai de terrassement couvrant les niveaux de chantier et sous l'humus du jardin d'aujourd'hui. Il semble clairement appartenir à une époque postérieure à la construction de l'aile sud actuelle. Ce sol n'est pas associé à d'éventuels restes de parois. Il pourrait s'agir des vestiges de sol d'une guérite de jardin ou d'une allée (dallée ?) de jardin. Sur l'aquarelle de 1830 (fig. 35) on distingue un rectangle gris qui pourrait figurer cet aménagement.

Après la reconstruction du bâtiment, un jardin géométrique a été aménagé devant la façade sud du bâtiment conventuel, réduisant l'espace dédié aux anciens communs. Le jardin est délimité au sud par un mur dont les vestiges (M190) ont été repérés dans la face nord de la tranchée 3. Ce mur, représenté sur les plans datés de la période entre 1730 et 1925, reliait l'angle nord-est des anciennes écuries au mur qui borde la route du Chablais (fig. 35). Il est parfaitement aligné sur la façade nord du petit bâtiment technique actuel, édifice sans doute adossé contre cet enclos.

3.2 Les observations du chanoine Pierre Bourban

Lors de la construction de l'aile orientale de l'internat en 1913-1915, Pierre Bourban suit les travaux d'excavation. Il observe la présence de nombreux vestiges, certains étant les parties ouest de ceux mis au jour en 2015.

- Près de l'Abbaye, il constate, que l'angle sud-ouest du bâtiment de 1705 (l'aile sud actuelle) perce un sol situé à une profondeur de 1 m au-dessous de la surface du terrain; ce sol recouvre une assez vaste superficie. Il s'agit d'un épais sol en mortier coulé sur un radier de pierres et recouvert d'un enduit rouge. Sous ce sol il découvre un bloc de tuf « travaillé sur ses faces »²⁸. D'après la profondeur de fouille, le sol découvert par Bourban correspond probablement au sol UT93 contemporain du bâtiment carolingien (plan 2, UT75, UT78).

- Plus au sud, les fouilles « s'enfoncent à 1,40 m au-dessous du sol ». Bourban observe un « petit canal d'égout. Il est fait en planches de 0,043 m d'épaisseur, et il mesure de 0,30 à 0,40 m de diamètre. Ce canal était primitivement recouvert de grandes tuiles romaines à rebords ; l'une est restée en place. Dans le terrain, au nord et au midi de ce canal, gisent des tuiles faitières domaines [romaines ?] de 0,50 m de long, sur 0,16 m de large. On trouve au même niveau, des mousses et des

²⁷ Bertrand, p. 133

²⁸ BOURBAN Pierre, Les fouilles de Saint-Maurice. *Gazette du Valais*, 28 décembre 1913, n° 150, p. 2-3.

pilotis très bien conservés »²⁹. D'après la profondeur de fouille et la largeur de la structure, cette canalisation pourrait correspondre à la rigole centrale de l'écurie antérieure à l'incendie de 1693 (**plan 4**, UT10, M51).

²⁹ BOURBAN Pierre, Les fouilles de Saint-Maurice. *Gazette du Valais*, 28 décembre 1913, n° 150, p. 2-3.

4 Illustrations

- Figures
- Plans

Figures

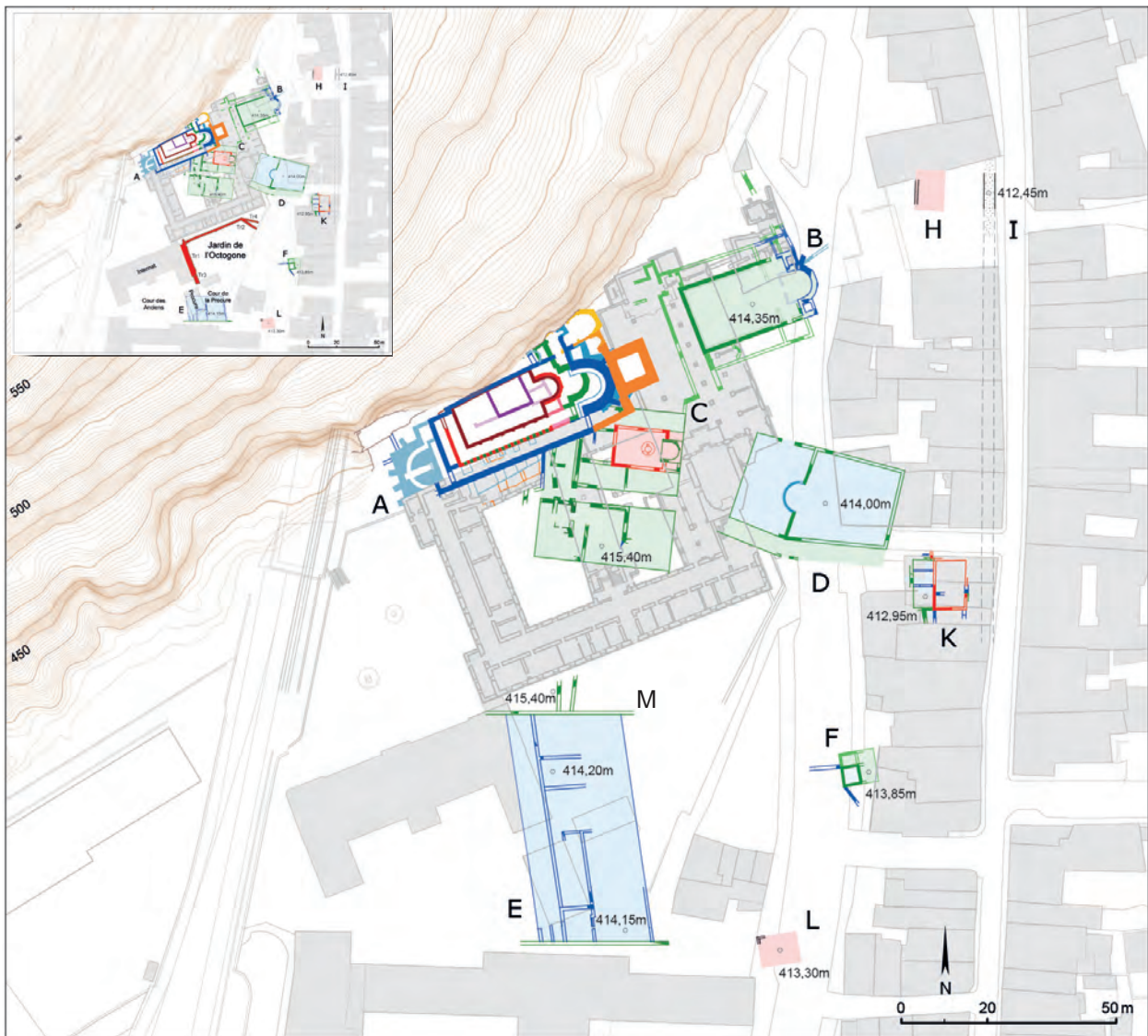


Fig. 1. St-Maurice. Plan général du complexe du Haut Moyen Age. **A** : Martolet, **B** : Eglise du Parvis, **C** : Salle du trésor, **D** : Aula, **E** : Cour de la Procure, **F** : Bâtiment avec hypocauste, **H** : Hypocauste, **I** : Voie (romaine?), **K** : Maison Duc, **L** : Bâtiment avec sol en mortier au tuileau, **M** : Jardin Octogone. Avec altitudes des sols de chacun des lieux. En médaillon: situation des tranchées dans le jardin de l'Octogone (en rouge).



Fig. 2. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 1, vue générale depuis le nord-ouest.

Fig. 3. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 3, vue générale depuis le nord.



Fig. 4. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 2, vue générale depuis le sud-ouest. Au pied de la façade du bâtiment conventuel.



Fig. 5. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 2, extrémité sud-est aboutissant au pied du mur de clôture. Vue générale du nord-ouest.



Fig. 6. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 4, vue générale depuis le sud-ouest.

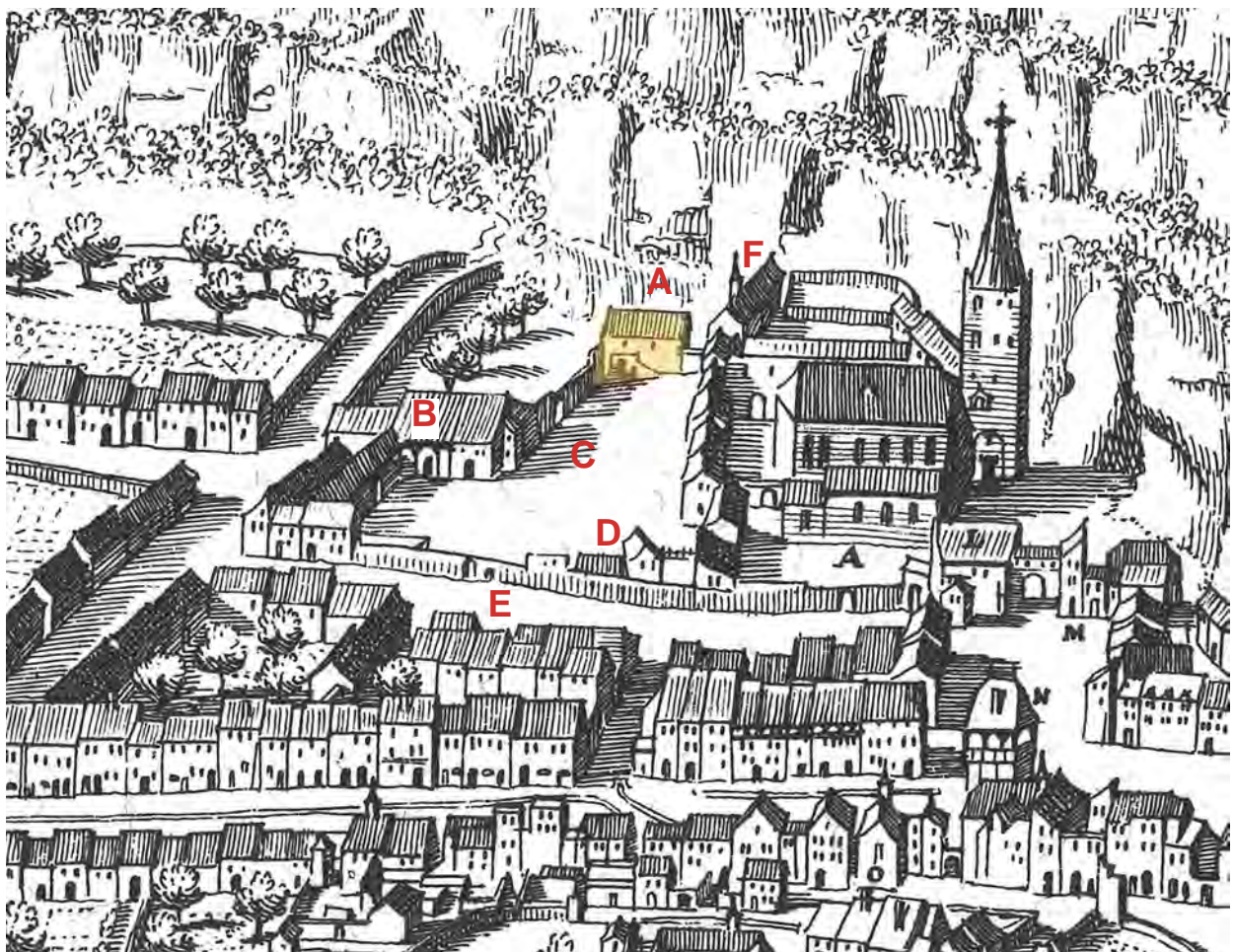


Fig. 7. St-Maurice, Abbaye. Extrait de la gravure attribuée à Hans Ludolff, publié par Matthäus Mérian en 1653. A (en jaune) : l'ancienne Procure, B : Ecuries, C : cour des Communs ; D : bâtiment adossé à la clôture du jardin; E: ancienne rue du Chablais; F: bâtiment avec clocheton.

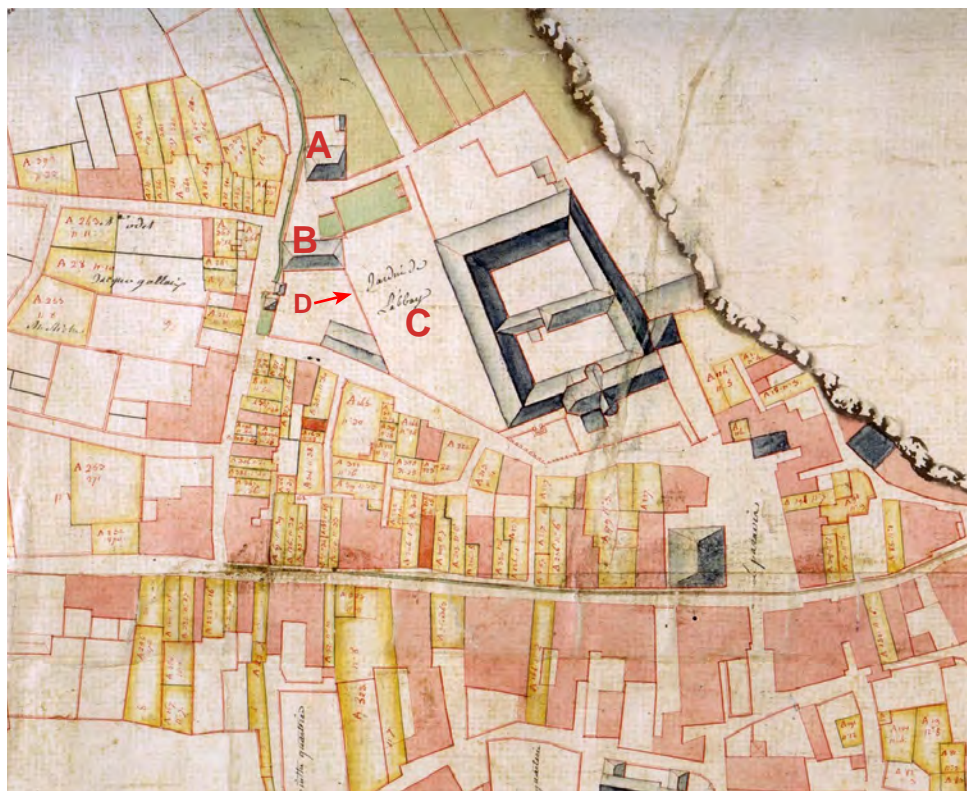


Fig. 8. St-Maurice. Abbaye de Saint-Maurice. Extrait de la carte topographique des environs et de la ville de St-Maurice, levée en 1775. L'ancienne Procure et les écuries existent toujours (A et B). Le bâtiment adossé à l'enceinte a disparu, tandis qu'est construit le mur (D) qui part de l'angle nord-est des écuries et ferme sur son côté sud la cour des Communs devenue jardin (C).

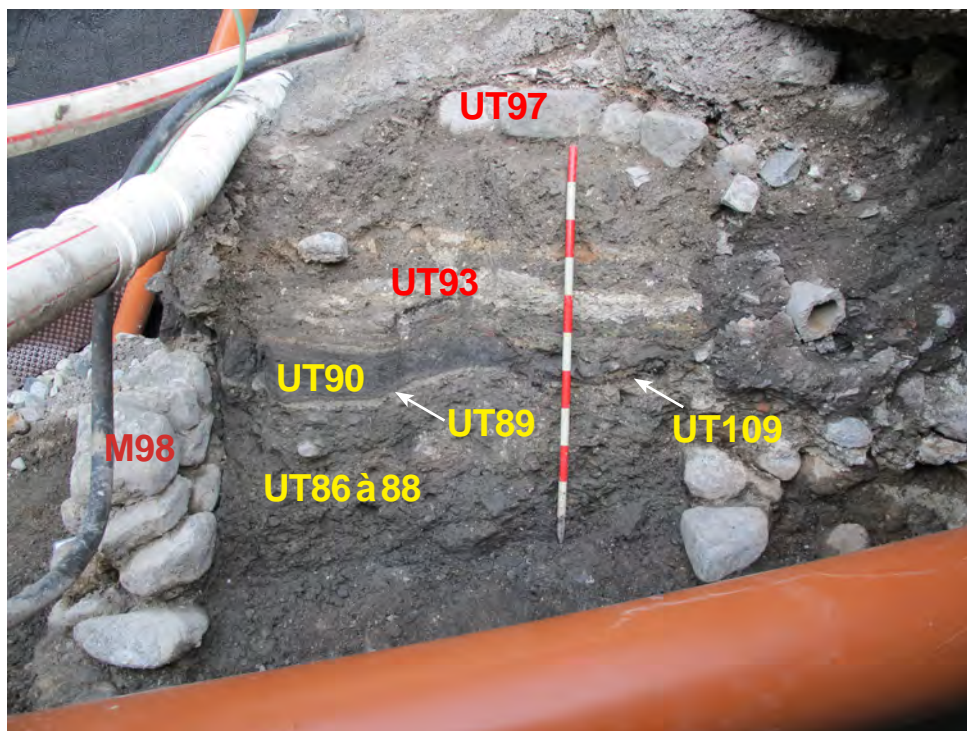


Fig. 9. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 1, extrémité nord, profil ouest (C2) vue depuis l'est.

M98 : mur de la période 1, en partie démolé par la machine et des travaux plus anciens. UT86 à 88 : remblais de terrassement contemporains du mur; UT89 niveau de travail ou reste de sol. UT90 : niveau d'utilisation postérieur (période 2) à la démolition du mur M98. UT109 : petit foyer de la période 2. UT93 : Sol en mortier du bâtiment carolingien (période 3). UT97 : sol pavé d'un bâtiment figurant peut-être sur Mérian, et doté d'un clocheton (période 5).

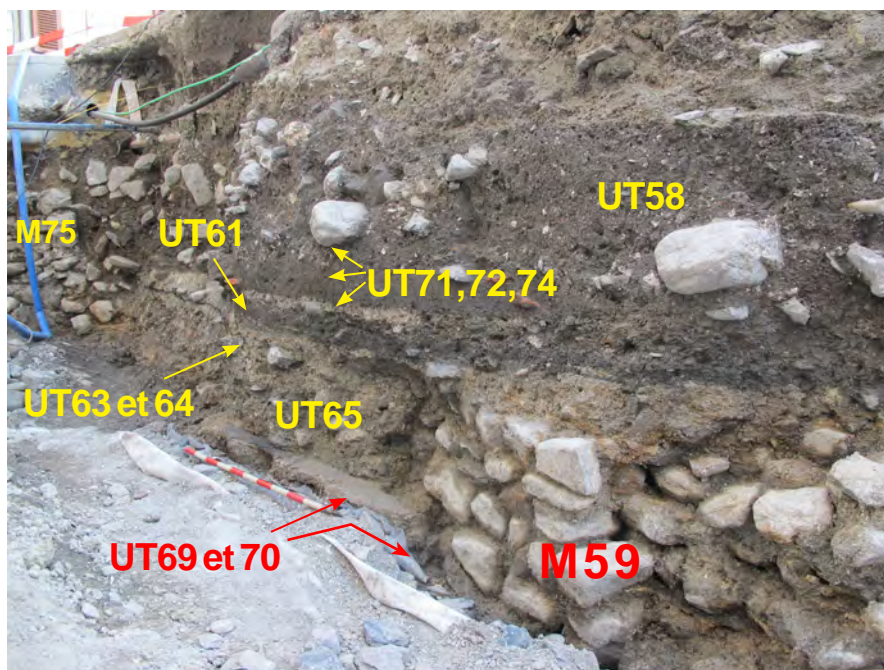


Fig. 10. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. St-Maurice, Jardin octogone.

Tranchée 1, vue depuis le sud-ouest.

UT69 et 70 : les deux sols en mortier peints en rouge (période 1).

UT65 : remblai à base de démolition surélevant le niveau de circulation avant construction du mur M59 du haut Moyen-Age (période 2).

UT64 et 63 : sol en terre battue contemporain du mur M59. Une chape d'argile recouverte d'un liseré noir formé par piétinement.

UT61 : occupation diffuse après démolition du bâtiment du Haut Moyen Age (M75) (période 2).

UT71, 72, 74 : niveaux de marche et remblais en lien avec le bâtiment carolingien (période 3).

UT58 : démolition du bâtiment carolingien recouvrant ses murs arasés.



Fig. 11. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.

Tranchée 2, vue depuis l'ouest. M183 et M111, appartenant à l'ensemble architectural du Haut Moyen Age aménagé sur le même palier que le baptistère.

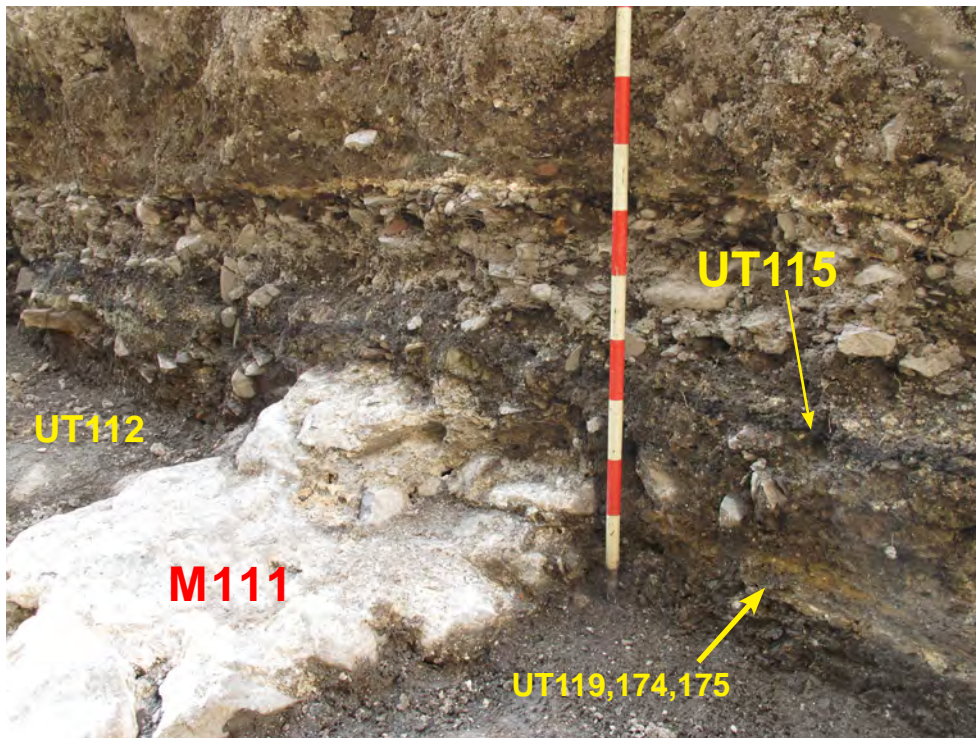


Fig. 12. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 2, profil sud, vu depuis le nord-ouest.
 M111 : paroi du bâtiment du Haut Moyen Age;
 UT112 : remblai;
 UT119, 174, 175 (argile beige): sols (semi-intérieurs) contemporains du mur M111;
 UT115 : niveau d'utilisation charbonneux en relation avec un bâtiment d'époque romane.

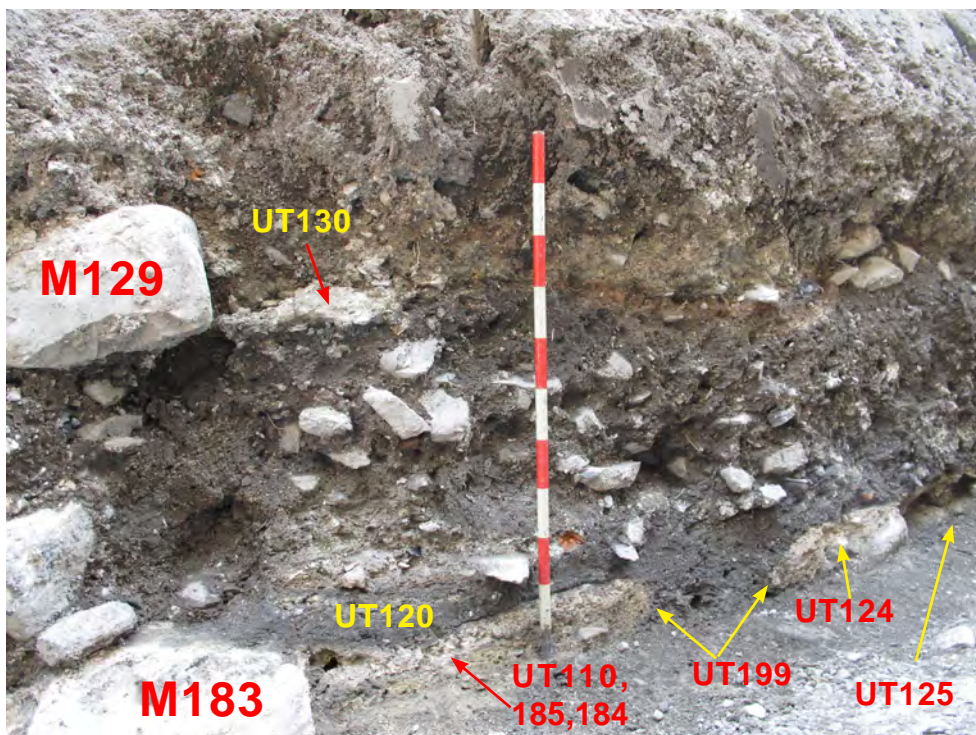


Fig. 13. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 2, profil sud, vue depuis le nord-est.
 M183: paroi du bâtiment du Haut Moyen Age;
 UT199: fondation d'une paroi légère dans un local.
 UT110, 185, 184 (chape de mortier peinte en rouge): sols semi-intérieurs;
 UT125 et 124: sols intérieurs en mortier peints en rouge.
 UT120: sol en terre du Haut Moyen Age après démolition de la paroi légère.
 M129: mur d'époque romane et un reste de niveau de travail qui lui est associé (UT130).

Fig. 14. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 1, vue depuis le sud. Les murs M59 et M32 de caractéristiques identiques étaient vraisemblablement chaînés ensemble (période 2). Ils subdivisent la salle délimitée au nord par le mur M98.



Fig. 15. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 1, profil est, vu depuis l'ouest. UT26 : sol de la période 2, constitué de silts gris, couvert de poussière et de copeaux de bois résultant peut-être de la présence d'un plancher (UT27).



Fig. 16. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 1, profil est, vu depuis l'ouest. UT35 et 67: pièces de bois qui pourraient être les vestiges de châssis de planchers. UT29 à 36: remblais de démolition du bâtiment du Haut Moyen Age (période 2), entre lesquels s'intercalent des niveaux de circulation.

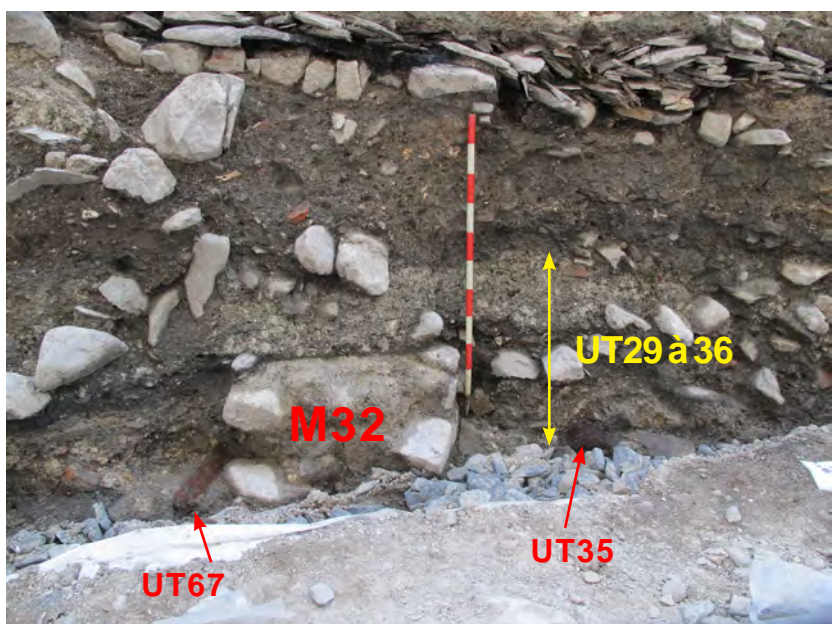


Fig. 17. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 1, vue depuis le sud-ouest. Murs carolingiens M75 et M78 (période 3).

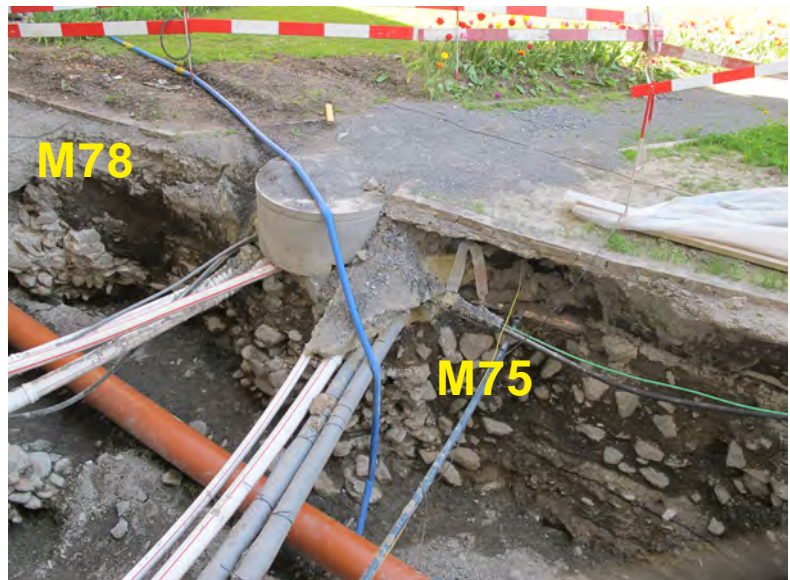


Fig. 18. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 1, vue depuis le sud. Mur M75 vu dans son épaisseur. A : ressaut de fondation et niveau de marche (intérieur) à l'ouest du mur. B : ressaut de fondation et niveau de marche (extérieur) à l'est du mur.

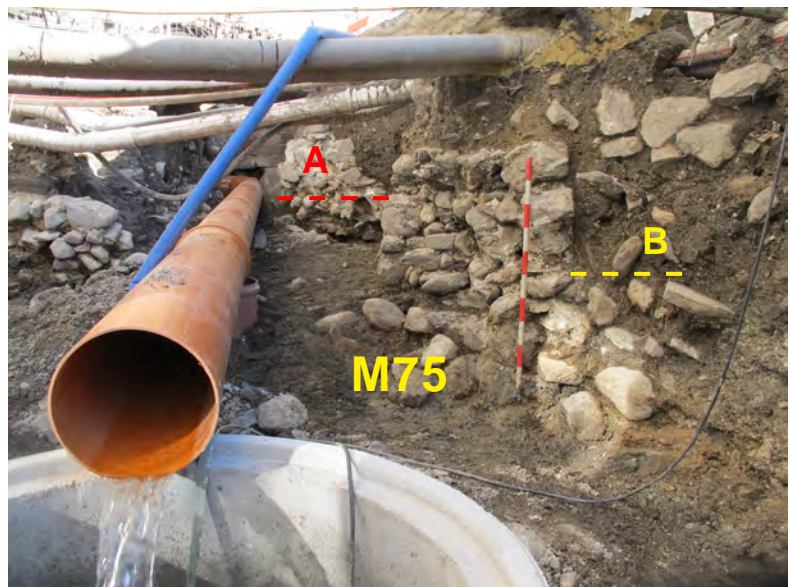


Fig. 19. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 1, vue depuis l'ouest. UT76 : porte dans le mur M75.

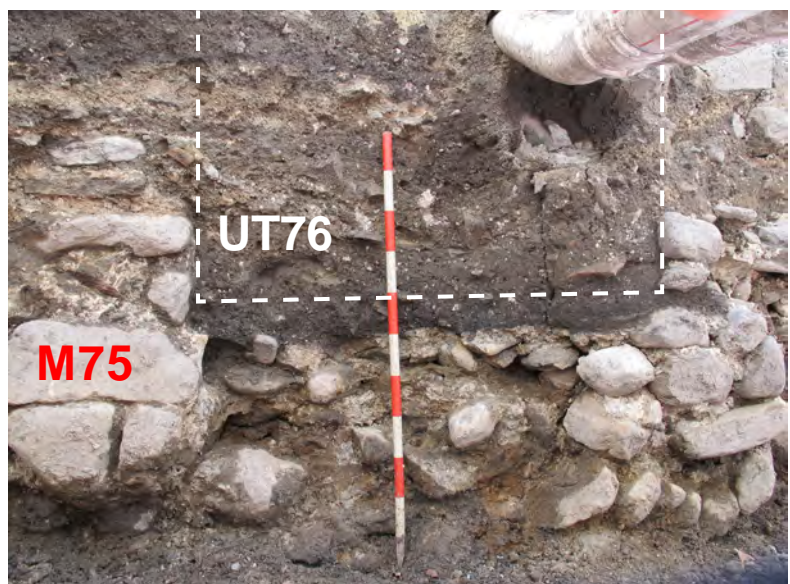


Fig. 20. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.

Tranchée 1, profil est, vu du nord-ouest.

UT22 : sol en mortier de la période 2.

M5: mur lié à la terre de la période 3.

UT20 et 19 : respectivement sol en mortier et niveau de piétinement noir.

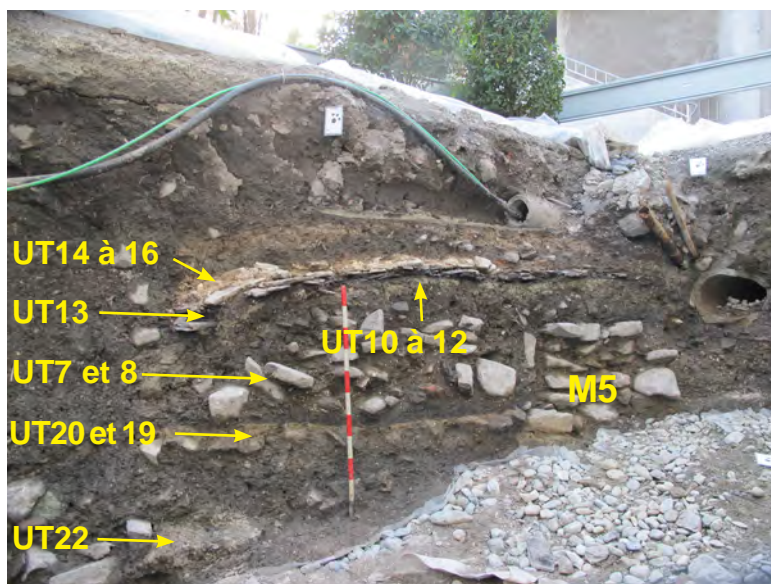
UT8 et 7 : terrassement de la période 4.

UT10 : sol d'argile aménagé au sud de l'écurie, période 5.

UT11 et 12: rubéfaction et dépôt de charbon dûs à un incendie, période 6.

UT13 : épandage des restes d'ardoise d'une toiture, période 6.

UT14 à 16: niveaux de travail pour la construction de l'aile sud actuelle, période 6.

**Fig. 21. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.**

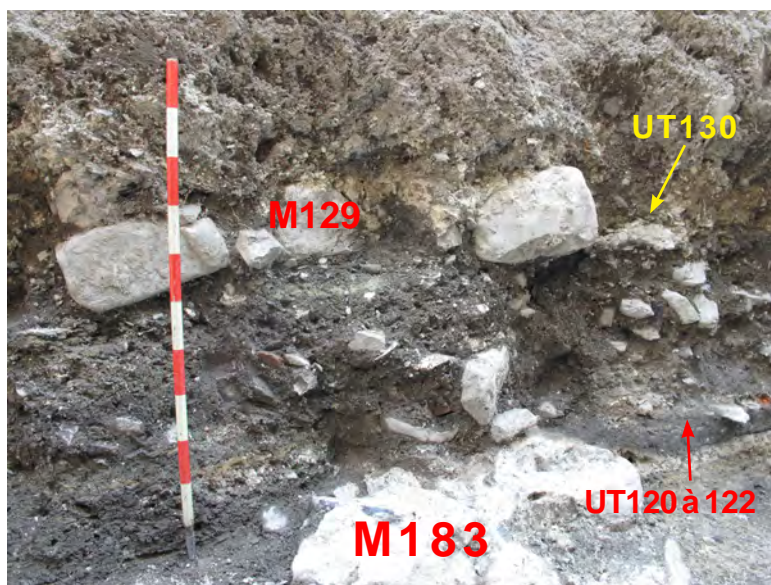
Tranchée 2, profil sud, vu depuis le nord.

M183 : mur du Haut Moyen Age

UT120, 121, 122 : sols en associés à ce mur, sols en terre piétinée et rechapage de mortier.

M129 : mur sud d'un bâtiment utilitaire d'époque romane

UT130 : reste de sol en mortier ou niveau de construction au sud du mur M129

**Fig. 22. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.**

Tranchée 2, profil sud, vu depuis l'ouest.

Sol du bâtiment utilitaire d'époque romane. UT114 : chape d'argile verte formant surface d'un sol en terre battue.

UT115 : terre carbonneuse piétinée témoignant de l'utilisation du bâtiment en relation avec le feu.

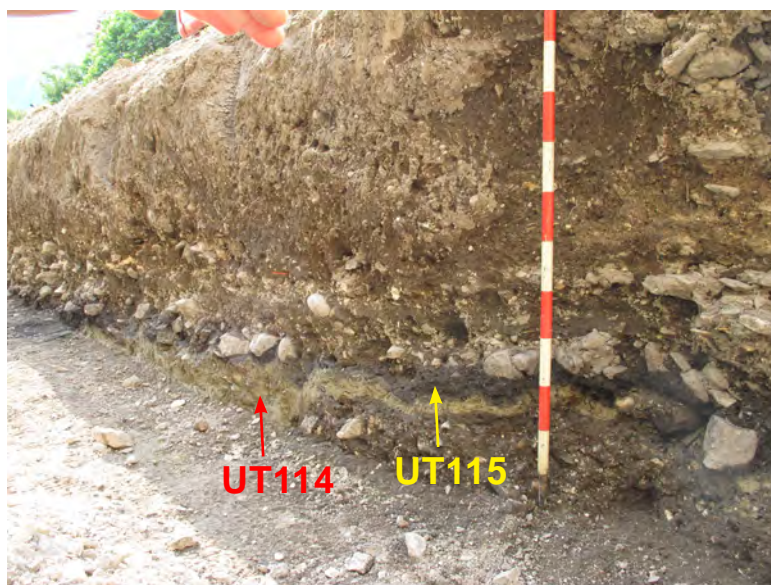


Fig. 23. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 2, vue vers le sud-ouest.
M111: paroi du bâtiment du Haut Moyen Age;
M129: mur sud d'un bâtiment utilitaire d'époque romane;
UT114: chape d'argile.;
UT115: utilisation charbonneuse en lien avec le feu;
UT116: recharge d'argile et mortier.
UT117: piétinement.
UT118 : sol pavé.

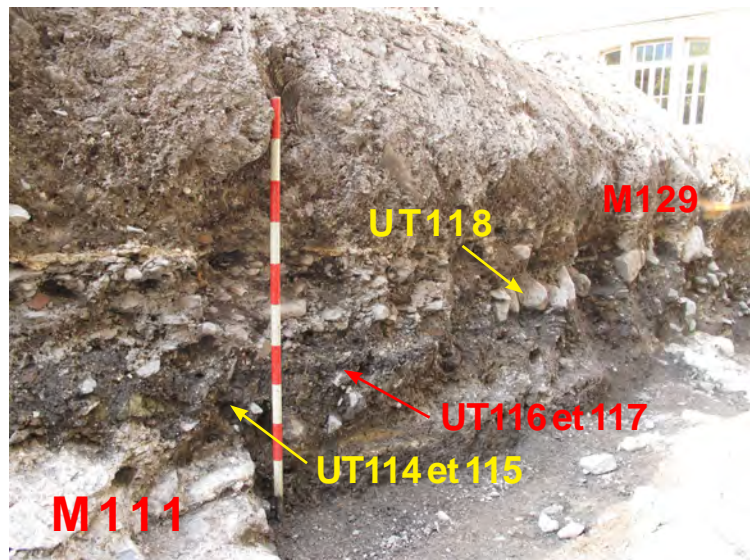


Fig. 24. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 2, extrémité sud-est, vue depuis le nord-ouest.
M158 : paroi ou façade d'un local ou d'un bâtiment adossé au mur de clôture de l'abbaye.
UT160 et 161 : deux sols pavés superposés appartenant à ce local ou bâtiment.

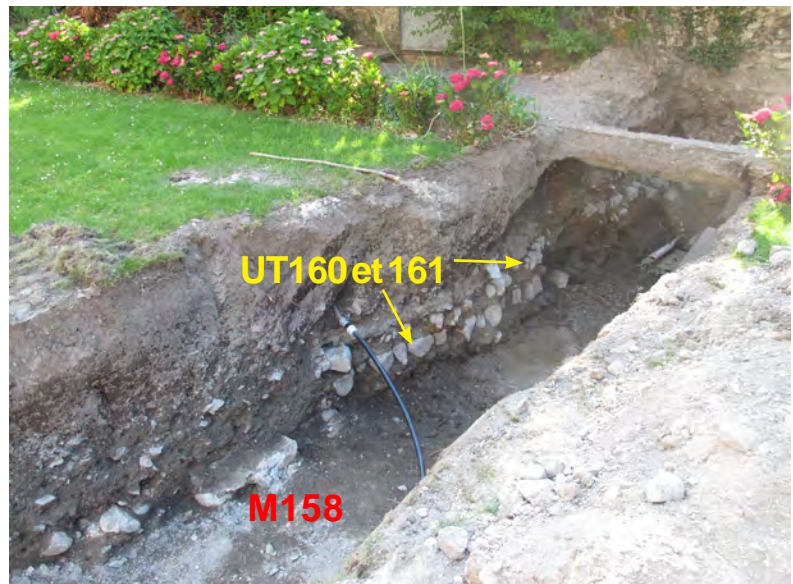


Fig. 25. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 4, vue depuis l'ouest.
M194 : paroi nord-est du dernier bâtiment adossé au mur de clôture. Face sud-ouest crépie : les niveaux de sols sont situés plus bas que le fond de la tranchée.





Fig. 26. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 4. Mur M194, vu depuis le sud-est. Le canal de la source est appuyé contre le parement nord-est du mur.

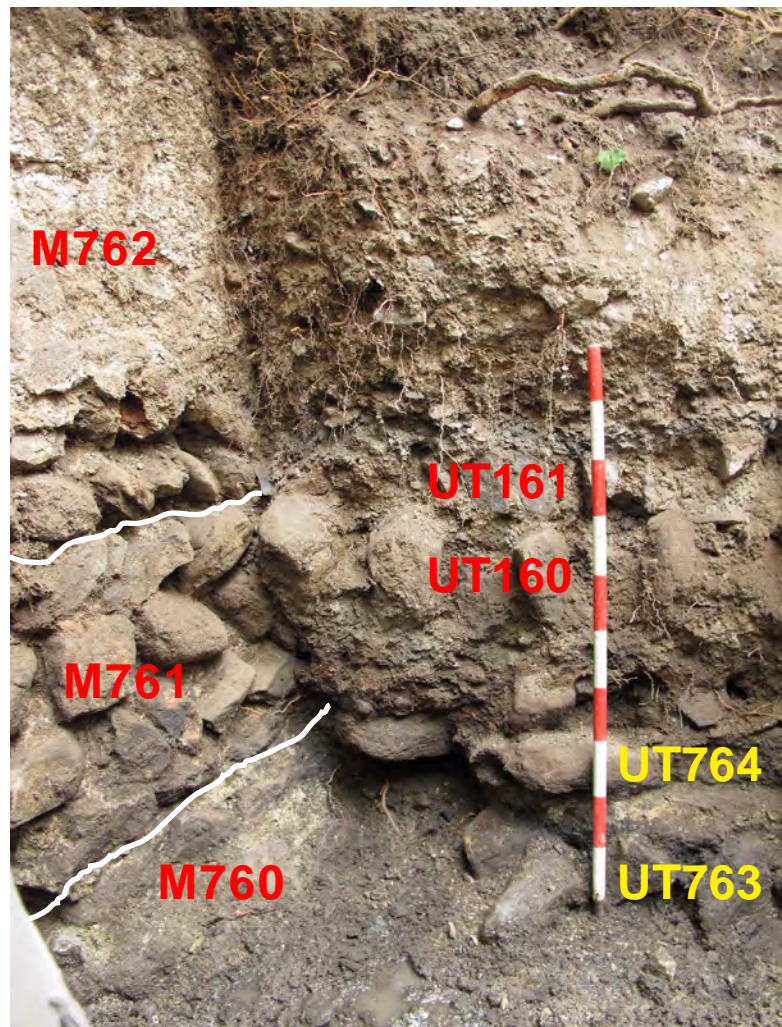


Fig. 27. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Fouille 2013, étape 33 (chantier AA13). Profil sud du sondage, vu depuis le nord.
M760, 761, 762 : trois phases de construction du mur de clôture;
UT160 et 161 (=UT767 et 768) : les deux sols du dernier bâtiment adossé à la clôture;
UT763 et 764 : sol en pierres et mortier en relation avec un bâtiment antérieur, à mettre en relation avec la phase M760 du mur de clôture.

Fig. 28. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 1, profil est, vu depuis le sud-ouest.
M101 et M51 : respectivement parois ouest et sud d'une écurie (période 5);
UT104 : rigole;
UT56 : sol pavé;
UT52 : reste de mangeoire ?
UT13 : ardoises de toiture épanchées après destruction du bâtiment par un incendie;
UT54 : sol d'argile scellant les ruines de l'écurie.

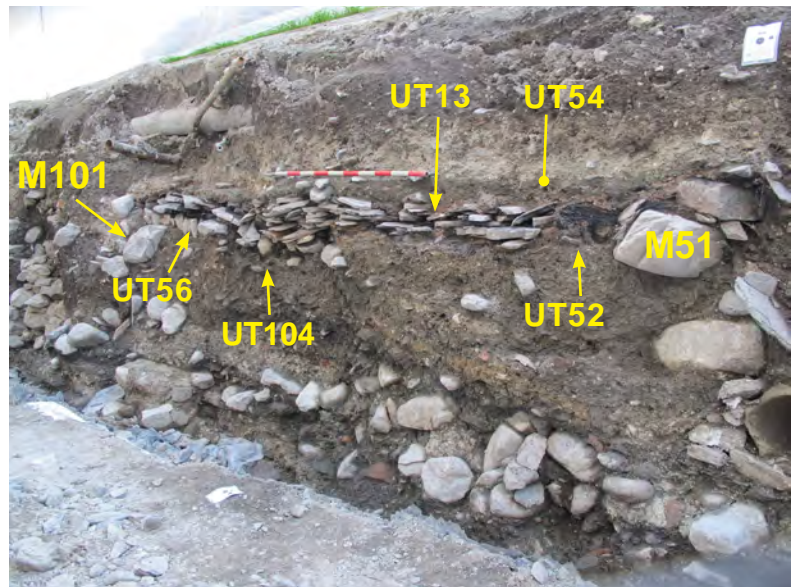


Fig. 29. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 1, profil est, vu de l'ouest.
UT104: rigole dans le sol de l'écurie, avec une poutre formant son bord nord (UT57);
UT56 : reste de sol pavé;
UT12 : charbon de bois de l'incendie qui a détruit ce bâtiment.

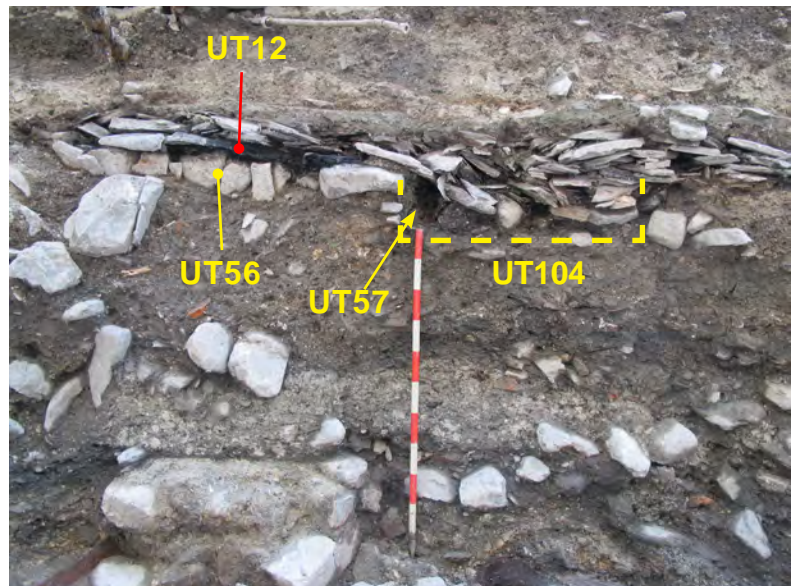


Fig. 30. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 3, profil est, vu depuis le sud-ouest.
UT191: la chape d'argile d'un sol dont la surface horizontale a été soumise à la chaleur;
M192 : fondation de l'ancien mur de clôture sud du jardin.



Fig. 31. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 2, vue vers l'est.
UT201: fosse d'arrachement d'une paroi nord-sud d'époque incertaine (carolingienne?);
M133: mur d'un bâtiment récent construit sur les décombres du bâtiment roman
UT167: reste d'un sol mortier très abîmé en relation avec ce mur;
UT168: utilisation de la chape par piétinement.

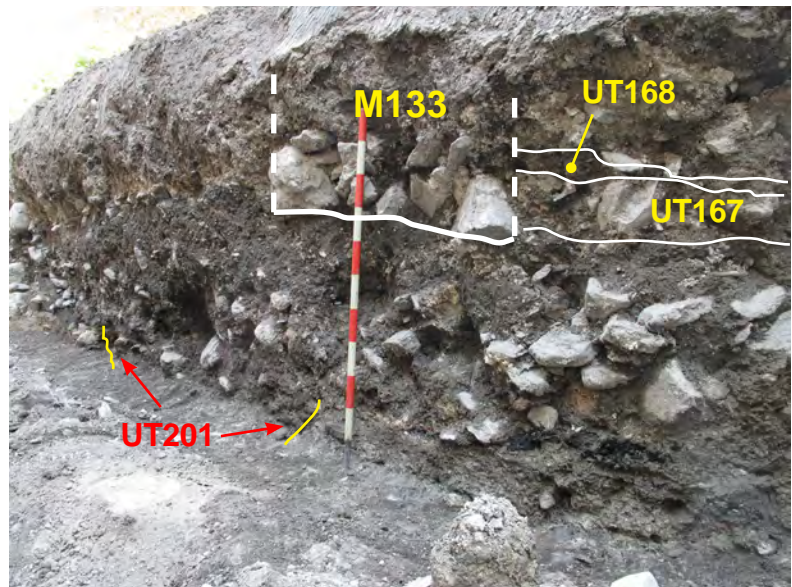


Fig. 32. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 2, profil sud, vu depuis le nord-est.
M133: mur d'un bâtiment tardif.
UT134: sol en mortier sur radier de dalles.

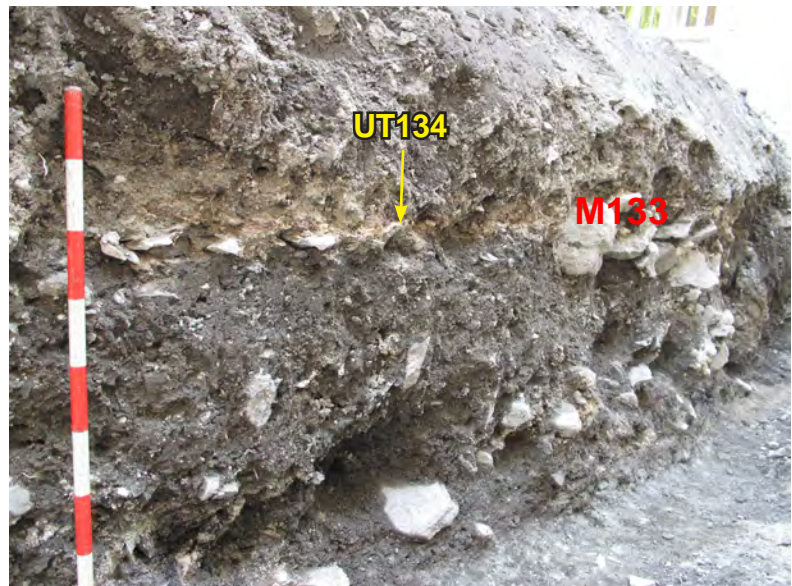


Fig. 33. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Tranchée 2, profil nord, vu depuis le sud-est. UT142 à 147 : couches déposées au cours d'un chantier de construction : celui de l'ancienne aile sud, ou celui de l'aile sud actuelle de l'abbaye.



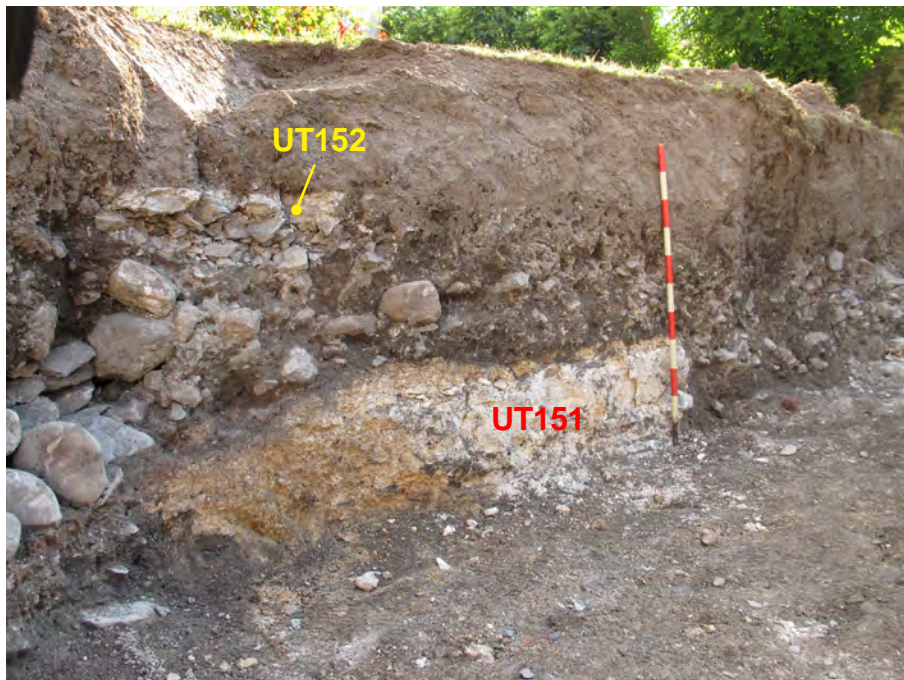


Fig. 34. St-Maurice, Jardin de l'Octogone. Tranchée 2, profil est, vu depuis l'ouest. UT151: fosse à éteindre la chaux, quadrangulaire, visible dans les deux profils de la tranchée, en relation avec la construction de l'aile sud ancienne ou actuelle. Scellée par les remblais de rehaussement du niveau du jardin. UT152 : sol en mortier postérieur aux niveaux de chantier et sous le dernier remblai (humus) de rehaussement du jardin.

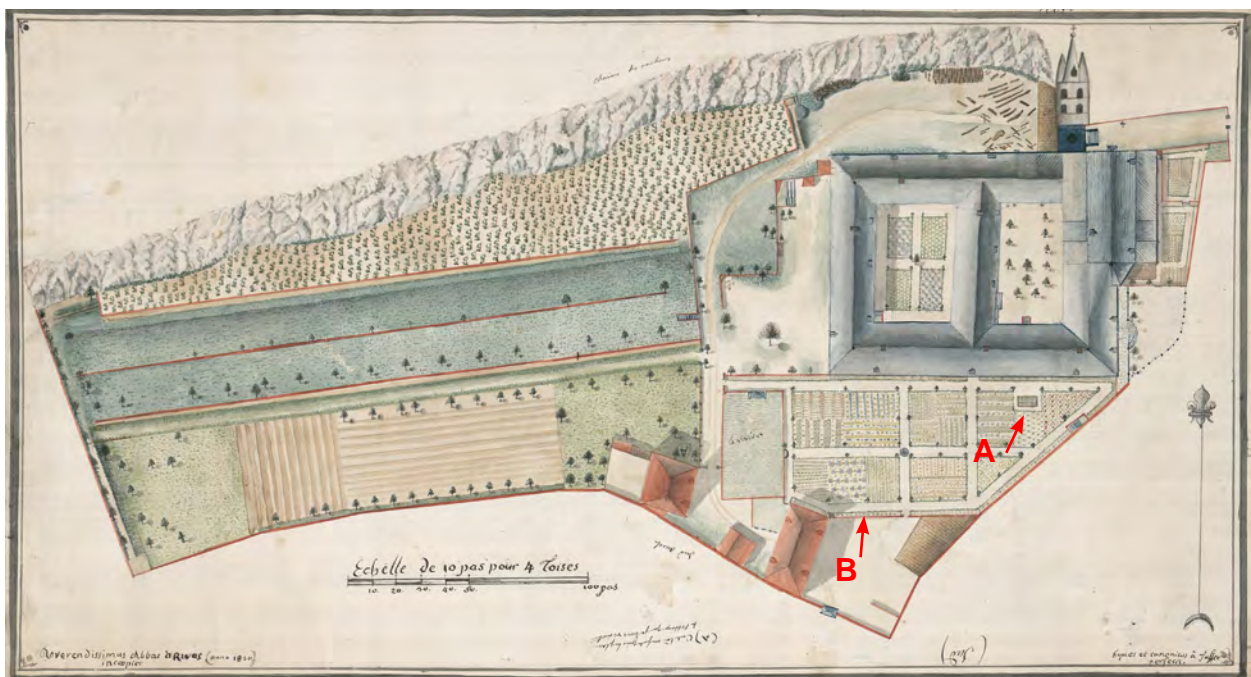
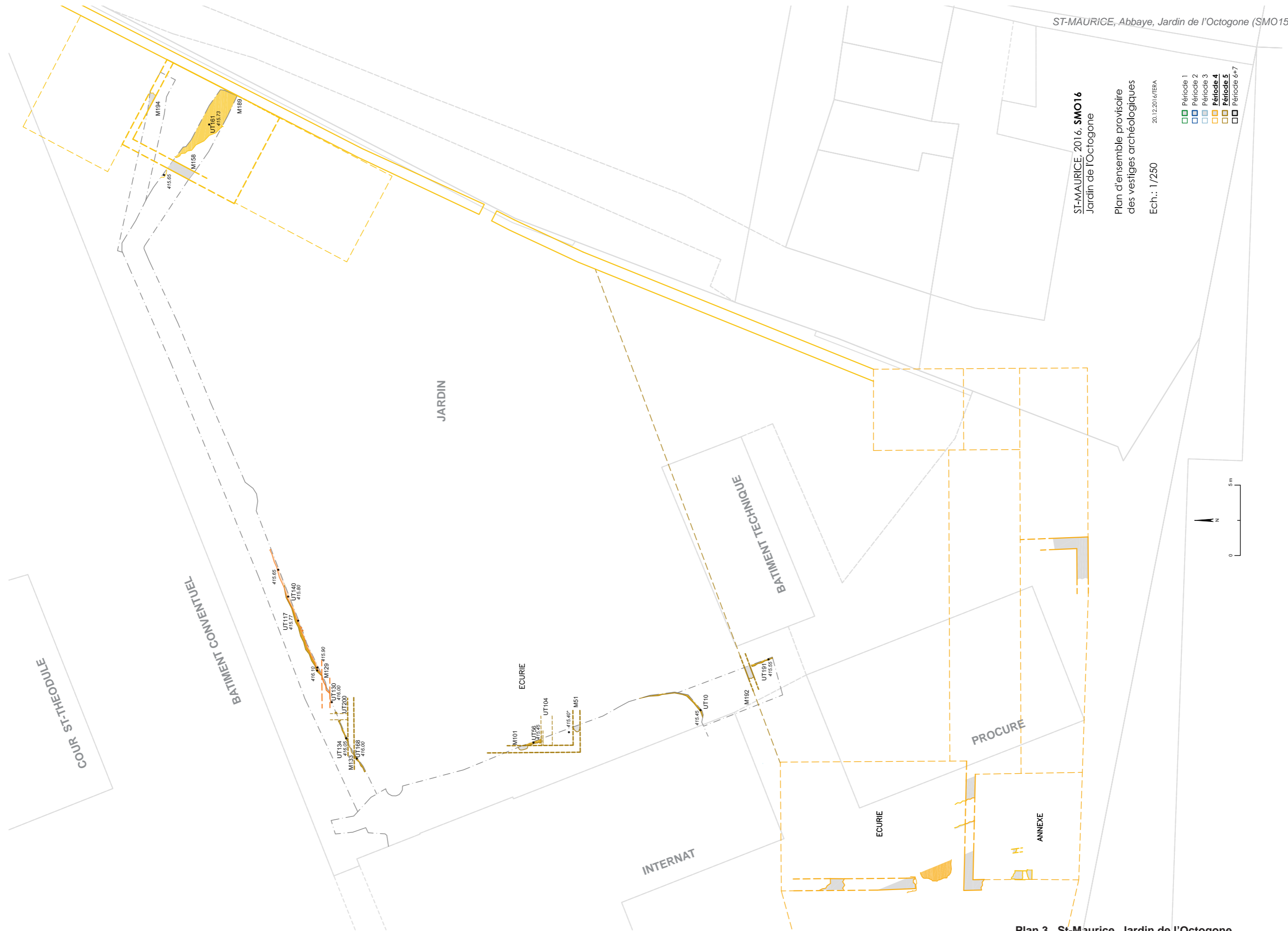


Fig. 35. St-Maurice, Abbaye. Dessin à la plume colorié, représentant le plan de l'abbaye, en 1830. Archives de l'Abbaye. A: figuré représentant un sol dallé, ou un local de jardin. B: mur fermant le jardin sur son côté sud.

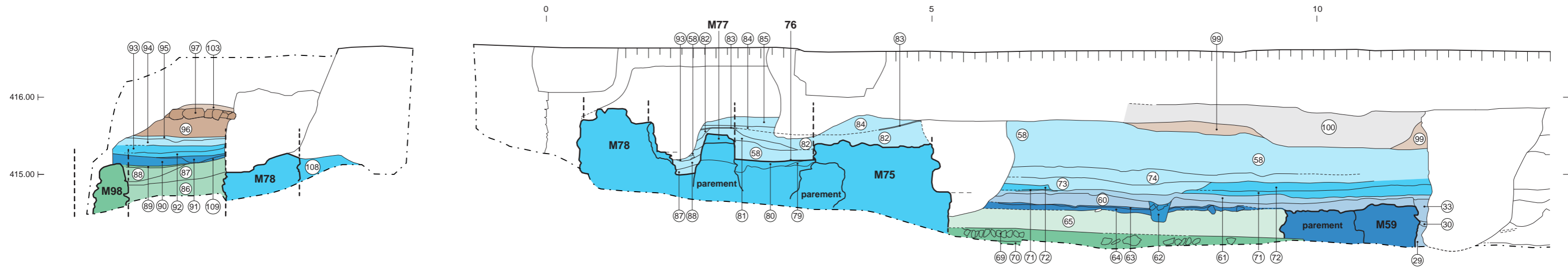
Plans



Plan 2. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Plan des vestiges carolingiens.
Période 3: IX^e - X^e siècles

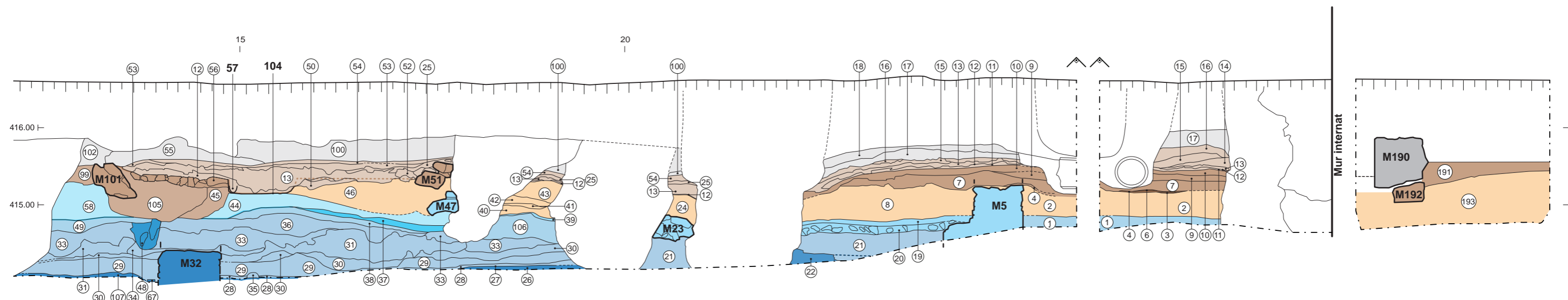


Plan 3. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
 Périodes 4 et 5. Orange: XI^e - XIII^e siècles (roman)
 Jaune, brun XIV^e - XVIII^e siècles (Bas Moyen Age)



C2 : vue OUEST de Tr1

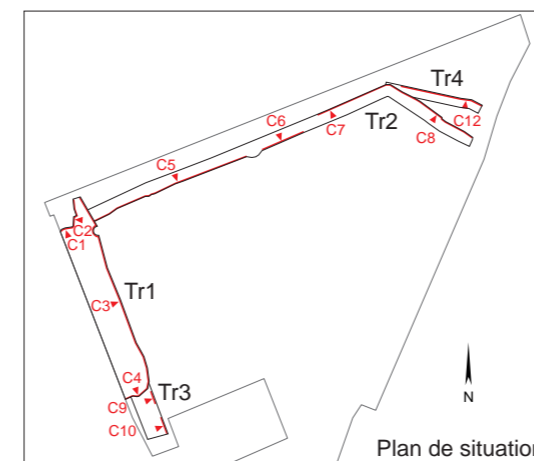
C3 : vue EST de Tr1



C3 : vue EST de Tr1

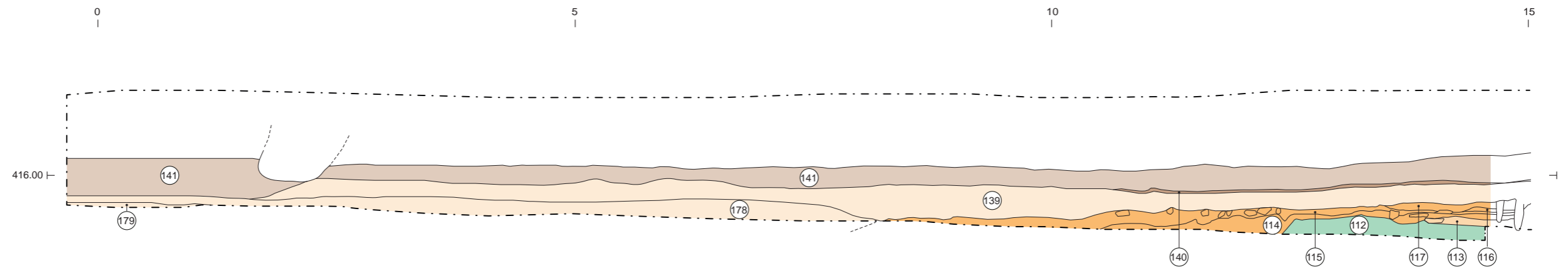
C4 : vue SUD de Tr1

C10 : vue EST de Tr3,
dans le prolongement de Tr1

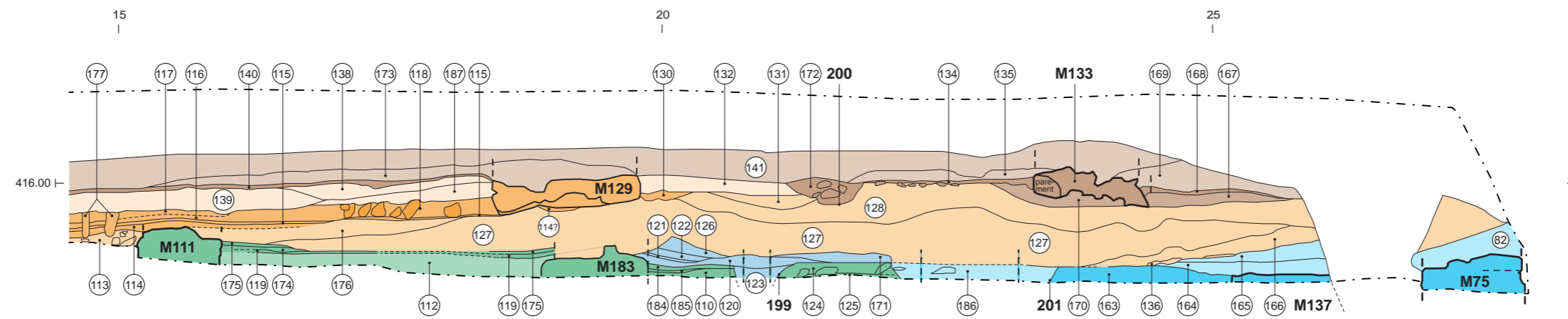


Plan de situation

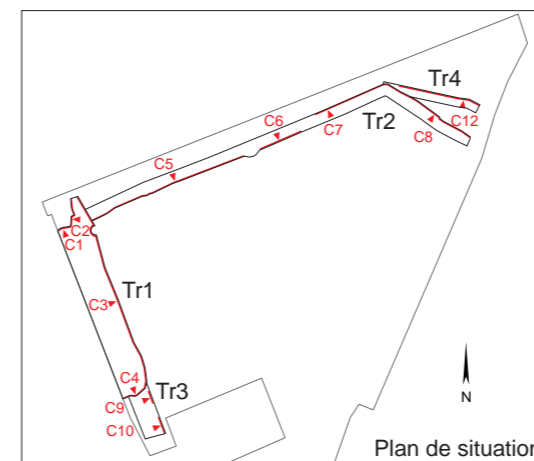
Plan 5. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Profils de la tranchée 1. Ech. 1/50e.



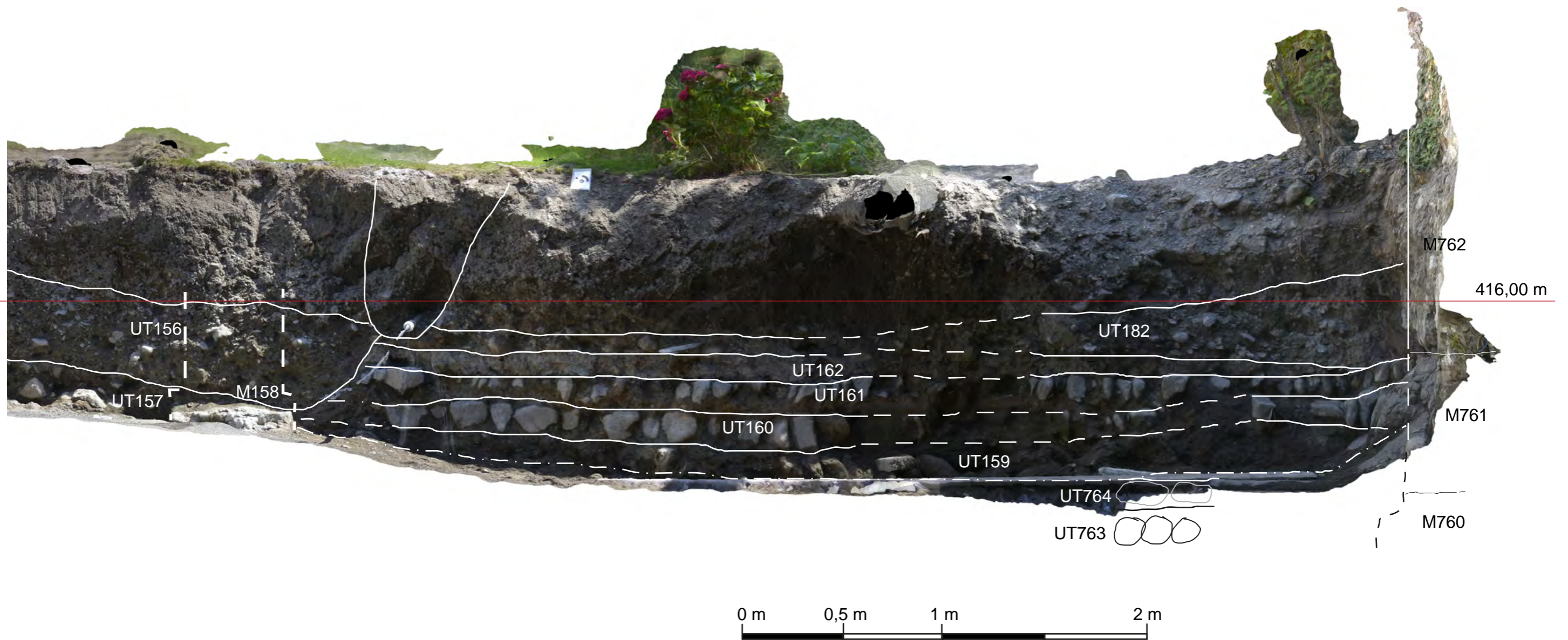
C5 : vue SUD de Tr2



C5 : vue SUD de Tr2



Plan 6. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Profil de la tranchée 2. Ech. 1/50e.



Plan 7. St-Maurice, Jardin de l'Octogone.
Coupe C8: profil est de la tranchée 2, sur la base de la photogrammétrie Archeotech. Ech. 1/20e.
(Voir situation sur les plans 5 et 6)